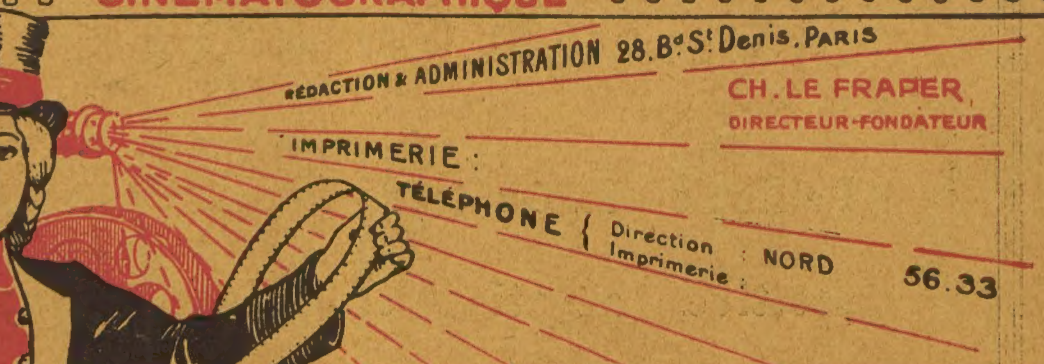
12e Année - N° 46 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 18 Novembre 1922

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE





Après :

L'Appel du Sang, L'Ami Fritz (Films Molière)

Miarka la Fille à l'Ourse et **Phroso**

(Projeté en Amérique sous le titre de **GIPSY PASSION**)

(Qui passe en Amérique sous le titre de **POSSESSION**)

Les Films MERCANTON

vous présenteront bientôt :

SARATI LE TERRIBLE

d'après le roman de JEAN VISNAUD

et AUX JARDINS DE MURCIE

de CARLOS DE BATTLE, LAVERGNE

:-: :-: d'après la pièce espagnole :-: :-:

MARIA DEL CARMEN

:-: de FÉLIU Y CODINA :-:

ces deux derniers films adaptés et mis en scène en collaboration

par **MERCANTON** et **HERVIL**

Pour tous renseignements s'adresser :

Téléph. : **GUTENBERG 00-26**

SOCIETE DES FILMS MERCANTON
23, RUE DE LA MICHODIÈRE, PARIS-2e

Adresse télégr. : **MERCANTON PARIS**

Les **Etablissements AUBERT** *ont déjà retenu, pour la France et la Belgique, l'exclusivité d'exploitation de*

PHROSO, SARATI LE TERRIBLE et **AUX JARDINS DE MURCIE**

12e Année - N° 46 Le Numéro : 1 fr. 50; par poste; 1 fr. 65 18 Novembre 1922

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER

Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS (Xe)

TELEPHONE
Direction : NORD 56-33

CE BON PUBLIC

Par Charles Le FRAPER

En publiant, la semaine dernière, le compte-rendu de Vingt Ans Après, *notre collaborateur « Saint-Denis » ne se doutait certes pas qu'un spectateur de la brillante première du Théâtre des Champs-Elysées confirmerait son opinion et viendrait, à son tour, formuler de très judicieuses critiques sur le film de M. Diamant-Berger.*

Or, ce spectateur, amateur de beau cinéma, existe. Il a assisté à la fastueuse présentation du fameux film. Il a payé cher son fauteuil et s'en montre fort désenchanté.

Qui l'eût cru ?

On en tient si peu compte de ce bon, de cet excellent public ! Les caricaturistes, eux-mêmes, le représentent toujours avec une tête en forme de poire. N'est-ce pas lui qui paie, cependant ? Il a bien le droit, n'est-ce pas, de sortir de son habituel mutisme et de manifester, pour une fois, son enthousiasme ou sa déception.

Mais il est tellement considéré comme un troupeau bêlant qui se laisse berner par les dithyrambes les moins subtiles des admirateurs à gage, de la presse, que la moindre esquisse de protestation de sa part, mérite d'être citée.

C'est pourquoi nous publions la lettre de M. Chaput dans nos colonnes de tête. Elle exprime vraisemblablement l'opinion de la majorité des gens qu'on avait assemblés devant l'écran du Théâtre des Champs-Elysées, pour leur montrer la « merveille des merveilles ».

Ces gens-là qui avaient acheté cher, au contrôle, en participant à une bonne œuvre, la joie d'applaudir un beau film se sont retirés mécontents. Il n'est pas de plus mauvaise réclame.

Les réalisateurs de Vingt ans après, *auraient aussi bien fait d'éviter cet écueil en ne se lançant pas dans des innovations sensationnelles. Ils ne s'en trouveraient pas plus mal aujourd'hui.*

Voici la lettre :

Paris, le 9 Novembre 1922.

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous écrire en tant que fervent du cinéma, d'abord, et ensuite, en tant que lecteur assidu de votre journal dont je goûte fort l'intérêt et l'indépendance.

Je ne manque jamais une " grande première cinématographique ", et c'est pourquoi, ayant appris par la

presse que le film *Vingt ans après!* allait être présenté, je m'empressai de louer un fauteuil au théâtre des Champs-Élysées.

Je ne regrette pas cette dépense, puisque la présentation en question était donnée aux bénéfice des Aveugles de guerre, mais je regrette vivement, par contre, de m'être dérangé, car ma désillusion fut grande. — Si grande que je ne peux m'empêcher de vous l'exprimer, vous qui êtes un des guides de l'opinion cinématographique, car j'estime que de pareils "bluffs" ne devraient pas exister, et qu'ils portent le plus grand tort au film français.

Voici un film que les journaux nous présentent comme ayant coûté quatre millions, comme étant un chef-d'œuvre incomparable, une merveille, la plus formidable production de l'année, que sais-je encore ?

Eh ! bien, je vous assure, sans parti pris, et même avec tristesse, car je suis heureux quand je vois triompher un film de France, que j'ai trouvé celui-ci fort ordinaire et ne justifiant nullement le battage, réellement excessif, fait sur lui.

C'est long, sans grand intérêt dans l'action, cependant si prenante dans le roman de Dumas; les reconstitutions du vieux Paris, de la vieille France, sont pauvres et sentent le décor à bon marché; quant à la bataille de Lens, elle est réellement « manquée » ! — On ne sent pas dans ce film, la chaleur, l'animation, le souffle, que l'on retrouve dans des films dont on a cependant beaucoup moins parlé.

Quant à l'interprétation, elle est absolument décevante. Pourquoi d'abord n'avoir pas gardé Simon Girard, dans le rôle de d'Artagnan ? Il avait remporté un tel succès personnel dans les *Trois Mousquetaires*, que son absence décapite, à mon avis, le film, et lui retire dès le début, une grande partie de son intérêt. On ne reconnaît plus d'Artagnan. Il semble qu'il ait été remplacé auprès de ses trois amis par un étranger. De même pourquoi faire remplir le rôle du Vicomte de Bragelonne par une femme, si charmante soit-elle ? Autant j'ai aimé Pierrette Madd dans le rôle de Mme Bonacieux, autant je l'ai trouvé déplacée dans le rôle du Vicomte de Bragelone — car si le travesti est acceptable dans l'opérette où tout est fiction et fantaisie, et si l'on admet par exemple, que le rôle du « Petit Duc » soit tenu par une femme, il est inadmissible au Cinéma, où tout doit être réel, vrai. — Le Vicomte de Bragelone est un charmant adolescent, son rôle doit être tenu par un jeune homme, non par une femme, ce qui nous déroute absolument.

Donc, dans ce film, je crois que les deux rôles principaux de d'Artagnan et de Bragelonne, quel que soit le talent des interprètes, ne satisferont pas le public.

Et de Max ! Que j'ai souffert de voir ce grand acteur, dans une aussi ridicule création. Il est aussi mauvais dans le rôle de Gondi, qu'il l'était dans le rôle de Richelieu des *Trois Mousquetaires*. C'est navrant.

De même Mazarin m'a paru absolument « farce ». Cet italien était un rusé diplomate, mais nullement un polichinelle.

Et la Reine Anne d'Autriche ! quoique n'étant plus jeune elle était encore, au moment où se déroule l'action du roman, une des plus belles femmes du royaume; on nous a présenté une duègne.

Par contre, Aramis a toujours vingt ans !

Et la jeune Henriette d'Angleterre est en bois — cette princesse pleine d'esprit et de finesse dans le roman, est ici totalement inexpressive.

Le seul, à mon avis, qui soit bien dans son rôle, c'est l'excellent Henri Rollan, Athos.

Donc, cette interprétation, qui devrait être magnifique, incomparable, puisque des sommes aussi formidables ont été dépensées, manque sinon de talent du moins d'homogénéité.

On a nettement l'impression que les interprètes ne sont pas du tout dans la « peau » des personnages qu'ils font revivre devant nous.

Quant à la figuration, elle est quelconque et bien mal dirigée ; c'est un troupeau humain indiscipliné que nous voyons se bousculer sur l'écran.

Je suis habituellement...., je vous prie de le croire, très bon public, mais en la circonstance (et c'est pourquoi je proteste) je trouve que l'on se paie un peu trop la tête de ce bon public, en lui donnant comme



Le célèbre roman de Claude Farrère, mis à l'écran par E. E. Violet et Donatien

édité par **AUBERT**

UNE OPINION PARMI
TOUTES CELLES EXPRIMÉES

Hebdo-Film.

"Les Hommes Nouveaux" adapté du fameux roman de Claude Farrère est — disons-le tout de suite — un très gros succès cinégraphique en perspective. Le scenario est simple et profondément émouvant.

L'interprétation, en tête de laquelle se placent Donatien qui joue superbement Amédée Bourron, Melchior, le sympathique lieutenant Saint-Avit de l'Atlantide, Lucienne Legrand et Mlle Ferrare, de l'Opéra, a droit à tous nos éloges.

Violet et Donatien ont réalisé là une des meilleures œuvresde leur carrière de cinégraphistes. Ils ont bien mérité du film français : c'est le meilleur remerciement qu'on puisse leur adresser. Quant à la technique disons simplement qu'elle est parfaite sous tous les rapports.

Ce film vaut le Très Bien et mérite glorieuse carrière.

E. Le Deley, Paris

chef-d'œuvre incomparable un film qui, bien traité, et avec les millions qui furent employés, pouvait être un chef-d'œuvre, mais hélas ne l'est pas.

En résumé, le film *Vingt ans après* peut être une bonne opération commerciale pour ses éditeurs, (et ce n'est pas encore prouvé), vu son titre célèbre et le battage dont on l'entoure, mais ce n'est pas l'œuvre d'art, la merveille, la chose formidable qu'on nous avait promise.

Et c'est grand dommage pour le film Français, à qui ce bluff cause le plus grand préjudice.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de m'excuser de cette longue lettre, dont vous pourrez faire l'usage qu'il vous plaira. J'aurais préféré, croyez-le, applaudir ce film plutôt que de le critiquer, mais j'estime que si les véritables amis du cinéma donnaient ainsi, de temps à autre, leur avis net et sincère (et payant ils ont le droit de le donner) la crainte de cette critique inciterait peut-être les éditeurs ou metteurs en scène à apporter dans leurs films, plus de soins et de conscience artistique.

Ils se rendraient compte, en tout cas, qu'il ne suffit pas dans leur publicité, d'annoncer que tel film est un chef-d'œuvre pour qu'aveuglément le bon public le croie.

Et ce serait déjà un résultat appréciable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

M. CHAPUT.

Le moindre commentaire affaiblirait la critique si courtoise et si impartiale de M. Chaput. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous sommes entièrement de son avis. Nous déplorons avec lui ces procédés artistico-financiers qui discréditent l'œuvre, le réalisateur et l'éditeur.

Cette fois, ce bon public pourrait bien s'abstenir...

Charles LE FRAPER.

Consultation Cinématographique

(*Suite*)

A propos de la publicité amalgamée avec les Actualités, nous recevons les lettres suivantes :

M. Barret, directeur de Saint-Lo-Ciné, Saint-Lo :

C'est avec un sensible plaisir que je réponds à votre lettre et que je m'associe pleinement à votre juste protestation : en effet, que deviennent les « actualités » si goûtées du grand public, si elles deviennent la proie des marchands de réclames ?

Trop de détracteurs s'acharnent à démolir le Cinéma, pourquoi lui retirer encore, ou amoindrir un de ses meilleurs attraits ? Quel public, si blasé soit-il, n'aime à voir se dérouler sur l'écran les grands événements mondiaux, ou les sîtes merveilleux inconnus de lui ? Qu'on lui épargne, au moins, à ce public, l'obsession de la publicité, pour laquelle les murs, les publications appropriées, suffisent amplement !

Je ne goûte nullement un très beau paysage, une imposante forêt, si mon rêve d'un instant est chassé par le rappel de telle ou telle marque commerciale dont je n'ai cure, quand je suis au Cinéma !

De tout cœur avec vous, je vous prie d'agréer, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : M. BARRET.

M. Clovis Levesque, directeur du Cinéma-Palace à Troyes :

Mon avis sur la publicité sur nos écrans ? Il sera bref : j'estime que, quelle que soit la façon dont elle est présentée, la publicité sur nos écrans est nuisible à notre développement et de plus, mécontente le public.

Signé : Clovis LEVESQUE.

M. Joseph Le Bras, cinéma Tréguier (Côtes-du-Nord) :

En réponse à votre circulaire du 5 octobre 1922, reçue ce jour, je vous fais connaître que je n'ai pas encore eu l'occasion de passer de pareils films. En tous cas, je n'admettrais pas ce point de vue.

Sincèrement dévoué à votre cause, je vous prie d'agréer Monsieur... Signé : Joseph LE BRAS.

(*A suivre.*)

Lettre ouverte à M. Herriot

député du Rhône et Maire de Lyon

Monsieur le Député, Monsieur le Maire,

C'est à vos deux titres de Député et de Maire, que nous prenons la liberté de vous adresser cette lettre.

A l'inauguration de la Mairie du 3e arrondissement de Lyon, à une remarque fort juste que vous avait faite un de vos adjoints, M. Charrial, vous avez répondu que le Bureau de Bienfaisance était une institution surannée qui ne répondait plus aux besoins actuels. Ce n'est pas nous qui vous contredirons sur ce point, au contraire.

M. Charrial vous disait, que contrairement à la loi, le Bureau de Bienfaisance, capitalisait, thésaurisait, immobilisait dans ses coffres des sommes importantes qui sont le bien des pauvres. Il ajoutait que cette façon d'agir était en contradiction formelle avec le but humanitaire de cette entreprise et il réclamait qu'on voulut bien employer cet argent à construire des habitations à bon marché.

M. Charrial avait parfaitement raison. Comment, en effet, au moment où il y a une si grande pénurie de logements, l'administration de la rue Pizay laisse dormir dans ses caisses des sommes qui seraient autrement mieux utilisées à bâtir des maisons ouvrières. Cela aurait le double avantage de sortir des taudis où elles sont condamnées, de nombreuses familles de travailleurs et d'abord de procurer de l'ouvrage à nombre d'ouvriers, ce qui serait préférable que d'entretenir certains pauvres qui ne sont pas honteux et dont toute la misère vient d'une invincible paresse.

Nous devons reconnaître que vous avez non seulement approuvé cette manière voir, mais encore vous l'avez accompagnée de commentaires très sévères pour le Bureau de Bienfaisance. Et vous avez ajouté en substance : « Donnez-moi le temps et j'en arriverai à bout. Il a bien fallu que je renverse trois présidents des hospices pour en arriver où nous en sommes ».

Permettez-nous de vous dire, M. le Maire, que si vous le vouliez bien, il vous serait facile d'avoir raison de cette administration désuète et retardataire, où tout se passe dans l'ombre. N'êtes-vous pas le président d'office de la Commission administrative et n'y comptez-vous pas plusieurs de vos amis du conseil municipal, qui ne vous refuseront certainement pas leur appui ?

Ce que nous vous demandons c'est de publier dans le *Bulletin Municipal Officiel* le budget du Bureau de Bienfaisance, comme vous le faites pour celui de la ville et celui des Hospices. Nous pourrions alors vous faire toucher du doigt ainsi qu'à Messieurs les Conseillers municipaux et au public lyonnais que des employés touchent des pourcentages sur les sommes prélevées sur la recette des spectacles et qui devraient être uniquement destinées à venir au secours des malheureux. N'est-il pas scandaleux que certains fonctionnaires touchent de cette façon des sommes qui vont de 6.800 à plus de 13.000 francs. Ces pratiques ne devraient-elles pas être interdites d'urgence ? Est-ce qu'il y a besoin d'attendre pour mettre le fer rouge dans cette plaie ? Vous auriez avec vous tout votre conseil et aussi toute la population, qui n'apprendrait pas sans effarement à qui profite l'argent des pauvres.

* * *

Passons à une autre question et sur laquelle — vous en serez peut-être étonné — les directeurs de spectacles lyonnais sont encore du même avis que nous.

A la séance du Conseil municipal du 23 octobre dernier, en parlant de la réouverture du Grand-Théâtre vous disiez : « *L'exploitation du Grand-Théâtre est une exploitation commerciale et le Directeur est intéressé plus que quiconque à rechercher le juste équilibre et la limite du sacrifice qu'il peut demander au public.* »

Vous avez dit là une vérité, que nous ne cessons de proclamer depuis longtemps. Tous les directeurs de spectacles sont de même que celui du Grand Théâtre de simples commerçants, qui au lieu de vendre de la toile ou des sardines, vendent les uns du théâtre, les autres du concert ou du cinéma. Pour faire leurs affaires ils ont besoin comme les autres d'établir leur prix de revient, « de rechercher le juste équilibre » qui leur permettra de satisfaire leur clientèle tout en réalisant un légitime bénéfice. Est-ce comme de simples commerçants que l'on considère les directeurs de spectacles ? Non. On leur fait une situation de parias. On leur impose des règlements spéciaux, on les écrase de taxes, de surtaxes, de droits qui viennent encore s'ajouter à tous les impôts ordinaires des commerçants. On les oblige, eux seuls, à alimenter la caisse des pauvres, comme s'il n'était pas du devoir de chacun de soulager les misères.

Psurquoi les commerçants que sont les directeurs de spectacles ne seraient-ils pas traités comme leurs collègues des autres branches du négoce ? C'est au législateur que nous faisons

DIRECTEURS !...

Nous n'avons pas cherché à vous *bluffer* avec

Les Maîtres de l'Océan

Nous vous l'avons montré, maintenant que vous l'avez *vu et jugé*, sachez que :

¶ 1. — **75.000 frs** sont affectés à la publicité des

Maîtres de l'Océan

dans les grands quotidiens.

¶ 2. — **Plusieurs millions** de lecteurs des grands journaux tels que :

Le Matin, Le Journal, Le Petit Parisien, Le Petit Journal L'Écho de Paris, L'Intransigeant, Le Petit Marseillais Le Petit Niçois, La Petite Gironde.

seront touchés par cette publicité.

¶ 3. — Que tous les Établissements qui passeront ce film aussi bien à Paris qu'en Province seront mentionnés dans notre publicité qui commencera à Paris et à Marseille dès à présent et en Province quinze jours avant la programmation dans chaque ville possédant un quotidien.

EDITEUR GALLIA FILM

POUR LA LOCATION :

Région de Paris	Région du Midi	Région du Nord	Algérie, Tunisie, Maroc
COMPTOIR FRANÇAIS	*G. MAIA*	*G. MERCIER*	*R. LOISEAU*
9, Place de la Bourse, PARIS	10, Quai du Canal, MARSEILLE	2, Rue du Pas, LILLE	14, Rue Mogador, ALGER

maintenant appel, c'est au député que nous adressons la requête de ramener le commerce du spectacle dans le droit commun, de le soumettre aux mêmes impôts, aux mêmes taxes que les autres. Vous savez mieux que quiconque, que l'exploitation commerciale d'une salle de spectacle n'est pas toujours facile, qu'elle comporte des aléas, que ne connaissent pas d'autres commerces, que rares sont ceux qui réalisent les bénéfices qui devraient rémunérer et les capitaux engagés et l'effort fourni. La ville de Lyon, sous une autre administration a exploité des théâtres. Elle sait ce que cela lui a coûté.

Vous le reconnaissez : « l'exploitation d'un théâtre est une exploitation commerciale. Donc donnez-lui la même situation que tout autre commerce. Faites cet acte de justice et dans ce but nous vous demandons de présenter au Parlement une proposition de loi dont l'article unique serait : « *Le spectacle à la date de la promulgation de la présente loi est assujetti aux mêmes charges que le commerce de luxe. Toutes les lois, décrets, impôts divers frappant d'une façon particulière le spectacle sont abolis à la date de ce jour.* »

Si vous faites ce geste vous aurez accompli un acte de haute justice dont tout le monde vous saura gré.

(*Bulletin de la Fédération des Spectacles du Sud-Est*).

Assemblée Générale

De la Fédération des Directeurs de Cinématographes du Nord-Ouest

La Fédération des Directeurs de Cinématographes du Nord-Ouest a tenu son assemblée générale extraordinaire à son siège social, à Rouen, le mercredi 8 novembre.

A cette réunion, présidée par M. L. Hermand, président de la Fédération, assisté de ses vice-présidents, MM. Leriche et Chaumont; secrétaire, M. Petit; trésorier, M. James, ainsi que d'un grand nombre de membres, étaient invités : M. Brézillon, président du Syndicat français de Cinématographes; M. Delaune, président du Syndicat national et MM. les délégués de ces Syndicats, en la personne de MM. Chataignier, Chardon, Blondeau et Lassiez.

M. le Président de la Fédération a ouvert la séance en remerciant tout particulièrement MM. les Présidents des Syndicats de Paris d'avoir répondu avec empressement à l'invitation qu'il leur a faite, ainsi que MM. les Délégués d'avoir bien voulu, dans l'intérêt général, venir participer aux discussions de l'assemblée et affermir ainsi, par une union sacrée et sincère, les trop justes revendications des exploitants de cinématographes qui, à l'heure actuelle, succombent sous les charges écrasantes des taxes des pauvres, d'Etat et municipale.

Après discussion, les diverses propositions sont accueillies favorablement par l'assemblée entière, et M. Hermand met aux voix l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

La Fédération des Directeurs de Cinématographes du Nord-Ouest, réunis en assemblée générale, le mercredi 8 novembre 1922, à son siège social, à Rouen, présidée par M. L. Hermand, assisté des délégations des Syndicats des Directeurs de Cinématographes de Paris, et du Syndicat national de la petite et moyenne exploitation, sous la présidence de MM. Brézillon et Delaune, après avoir discuté son ordre du jour, émet les vœux suivants :

1° Rédaction d'un manifeste énergique à MM. les Parlementaires;

2° En ce qui concerne le projet Taurines, elle décide à l'unanimité de le soutenir dans son entier ; il reste entendu que l'adoption de ce projet par la Chambre et le Sénat n'arrête pas l'action que les Directeurs entendent poursuivre pour obtenir pour la Province une détaxe de 50 0/0.

3° En ce qui concerne les Maisons d'édition qui imposent un contrat complet d'une année aux Directeurs qui désirent passer un ou plusieurs films, proteste contre de tels agissements et en réclame la suppression par une entente commune entre toute l'exploitation française ;

4° En ce qui concerne le contrat type de location, l'accepte sous réserves des modifications votées en séance ;

5° En ce qui concerne le « Pathé-Baby », demande qu'une démarche soit faite auprès de la Société qui vend cet appareil et auprès des éditeurs de films pour qu'aucun film d'exploitation ne soit livré aux particuliers que deux ans au moins après leur sortie, et pour les actualités trois mois après leur édition.

6° Décide à l'unanimité de fermer leurs établissements le 15 février 1923 si, à cette date, satisfaction ne leur a pas été donnée par le vote du projet Taurines.

LES GRANDES PRODUCTIONS CINEMATOGRAPHIQUES

PARIS — 14 bis, Avenue Rachel (Téléphone : MARCADET 04-68)

AGENCES à :
MARSEILLE, 36, rue de Rome.
LYON, 23, rue Thomassin.
BORDEAUX, 16, rue du Palais-Gallien.
TOULOUSE, 4, rue Bellegarde.
LILLE, 7, rue des Débris, St-Étienne.



DIJON, 17, rue Perrières.
NANCY, 33, rue des Carmes.
ALGER, 14, rue Mogador.
GENÈVE (Record-Film).
16, place de la Fusterie.
STRASBOURG, 14, rue Kuhn.

Présentation du Lundi 20 Novembre 1922

au Palais de la Mutualité

l'après-midi (en même temps que Phocéa)

LE LAC D'ARGENT — Comédie dramatique

de M. GASTON ROUDÈS, avec G. MELCHIOR, Mmes JALABERT et RÉGINE BOUET

(Nouvelle version) — 1.600 m.

MONSIEUR SON PAPA — Comédie vaudeville

Film G. P. C. — 925 m.

LE SULTAN DE L'AMOUR... — Comique

Comédie KEYSTONE — 600 m.

LA BRÈCH



GRAND FILM

par

PIERRE DE

Mise en Scène d'AD

FERA LES PLUS

parce que :

L'ACTION EST

LES ACTEURS

LA MISE EN SCÈ

Un procédé inédit de prise de vue viendra

LE FILM

LA BRÈCHE D'ENFER

sera présenté

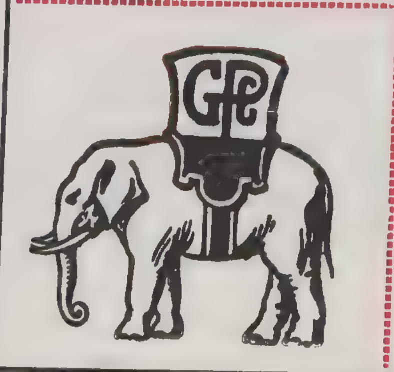
le 28 NOVEMBRE 1922

à

L'ARTISTIC-CINÉMA

RUE DE DOUAI





LES GRANDES

CINÉMATOG

E D'ENFER

EN 4 ÉPOQUES

COURCELLE

RIEN CAILLARD

GROSSES RECETTES



PASSIONNANTE
EXCELLENTS
NE IMPECCABLE

en outre intriguer tous les connaisseurs



LE ROMAN

LA BRÈCHE D'ENFER

sera publié par les grands régionaux suivants: (1re liste)
Le Petit Marseillais, La Dépêche de Rouen, L'Ouest-Éclair, La Loire Républicaine, L'Impartial de l'Est, L'Éclaireur de l'Est, Le Progrès du Nord, Le Moniteur du Puy-de-Dôme, L'Indépendant des Pyrénées-Orientales, Le Progrès de Saône-et-Loire.

PRODUCTIONS
RAPHIQUES





Assemblée générale de l'A.P.C.

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Presse cinématographique, immédiatement suivie d'une assemblée générale extraordinaire, s'est tenue, à l'issue d'un dîner amical, le samedi 4 novembre, à 9 h. 30 du soir, sous la présidence de M. Edmond Benoît-Lévy, président d'honneur.

Étaient présents :

Marcel Bonamy, G.-M. Coissac, président; Jean Châtaignier, Catusse, J.-L. Croze, vice-président; André Claude, Georges Dureau, vice-président; Max Dianville, E.-L. Fouquet, secrétaire; René Guilbert, Maurice Gilis, Got, C. Guilhamou, René Jeanne, Kendrew, Henry Lafragette, trésorier; Lucien Lehman, Paul de La Borie, Roger Lion, L. Massoulard, A. Martel, Jean Pascal, André de Reusse, Tavano, Gaston Tournier, Ventujol, de Villemandy, Verhylle, Mme Georges Wague, Marcel Yonnet.

Excusés :

MM. Canudo, Paul Féval, Le Fraper, Mme et M. Ligouzat, Henri Rainaldy, Pierre Simonot, Léon Sazie.

Mmes Dianville, Roger Lion, Germaine Masse, Denise Legeay. MM. Cassagne, Fletcher-Clayton, Kroenlein-Bailly, Henry Lepage, Pietrini, Tavares de Mello, directeur de la Société Franco-Portugaise « Caldevilla-Films », etc.

M. le Président ouvre la séance à 9 heures.

M. Verhylle est nommé secrétaire de séance.

M. G. M. Coissac prend la parole en ces termes :

Mes chers Confrères,

« Tout naturellement, et ce n'est ni formule ni précaution oratoire, mon premier mot sera pour vous remercier d'avoir si gentiment répondu à la convocation de votre Comité. Vous accomplissez, certes, un devoir de bons sociétaires et d'excellents camarades. Il n'en peut être autrement dans une association comme la nôtre, où l'union n'est pas un vain mot et où, grâce à tous les braves cœurs qui la composent, solidarité, amitié, ont la même vivante expression.

« Un pince sans-rire me disait ces jours derniers, au sortir d'une représentation, que la table seule

était l'aimant qui nous attirait! En voulant être caustique, il disait simplement la vérité.

« Si le bœuf à la mode passe de mode, en revanche les dîners corporatifs se multiplient. Les exigences de la vie nous créent des sortes de familles corporatives; il est utile de se retrouver, d'échanger idées, suggestions, de se soutenir. Or, il ne nous reste guère pour ce besoin que l'heure des repas.

« D'ailleurs, manger et discuter, boire et penser, le tout avec intermède de franc rire, est une des choses les plus françaises : *factunt pocula linguam.*

« Nos dîners mensuels prouvèrent leur utilité; peut-être serait-il excellent de les rendre hebdomadaires, d'en faire une sorte de permanence pour nos intérêts.

« Il ne s'agit pas, comme l'écrivait un de nos confrères belges, M. Raphaël Rens, de ces goinfreries dégradantes auxquelles se livrent les nouveaux riches, profiteurs de la guerre, et cette catégorie de mortels oisifs qu'on appelle des « viveurs » et dont la vacuité cérébrale n'a d'égale que la capacité de leur poche stomacale.

« Nous entendons ces rencontres intéressantes, utiles et fécondes, qui ont lieu entre hommes et femmes de culture, qu'un idéal commun inspire, anime et enflamme, et pour qui le coup de fourchette — d'ailleurs très mesuré — n'est qu'une occasion et un prétexte.

« A Paris, ajoutait-il, les « dîners » de ce genre, « généralement mensuels ou de quinzaine, sont en- « trés dans les mœurs. Ils ont lieu à date fixe et les « artisans d'une œuvre, les champions d'une cause, « les chevaliers d'une idée sont certains ainsi de « rencontrer le jour convenu les hommes qui se « sont voués à la même tâche qu'eux, qui ont as- « sumé le même labeur, le même apostolat, le « même combat. »

« Je voudrais, pour ma part, voir ces dîners régulièrement instaurés. Nous avons un certain nombre d'exemples que, sous le stimulant du coude à coude, les langues se délient et d'excellentes choses se disent qui ont d'utiles répercussions. Nous avons tant besoin qu'on parle de nous et qu'on en dise du bien !

« Nous n'innoverons rien, nous ne casserons rien en nous réunissant durant quelques heures, trois ou quatre fois par mois. Nous arriverons peut-être à réaliser même des économies de bouche tout en satisfaisant notre palais, sans préjudice d'une sage prodigalité de parole.

« Dîner, c'est bien, bien dîner à prix réduit est plus difficile; mais dîner entre bons amis est une des plus rapides solutions pour la bonne marche d'un groupement comme le nôtre. Il n'est pas de libre tribune semblable à une table, quel qu'en soit le menu, pourvu qu'il y paraisse à la fois le miel du cœur et le sel de l'esprit. Or, je me plais à reconnaître et à affirmer que ces condiments ne manquent pas à la presse cinématographique.

« Vous n'attendez pas que je chante les plaisirs et les avantages de la table, après Rabelais et Brillat-Savarin.

« Nous avons dîné et, quand si volontiers on digérerait loin des questions austères, dans la fumée des cigares et du café, comme dessert on nous offre notre assemblée générale statutaire, qui aurait dû se tenir il y a plusieurs mois que les deuils, la maladie, maintes choses encore nous ont fait remettre jusqu'ici. *Dura lex!*

« Mes chers camarades, il faut que nous parvenions à donner à notre presse plus d'autorité, plus de prestige. C'est dans cette pensée que plusieurs de nos confrères ont eu l'idée de demander qu'il soit prévu pour ce soir une assemblée générele extraordinaire, aux fins de reviser nos statuts parce que, disent-ils, trop peu sévères pour l'admission des membres de notre association.

« Votre président, mes chers camarades, a le



SODOME et GOMORRHE

Exclusivité des "FILMS E. REYSSIER", 118, avenue des Champs-Élysées, PARIS

devoir de vous soumettre toutes les propositions qui émanent de sociétaires, afin que vous en discutiez librement et leur donniez telle sanction qu'il vous plaira; ce devoir, il le remplit. En entendant nos vaillants amis Jeanne et Châtaignier, l'autre jour, je ne pouvais m'empêcher de songer à un article, vieux de vingt-cinq ans déjà, dans lequel Henry Bérenger faisait le procès du journalisme et des journalistes : « Il faudrait, écri- « vait-il, que le premier raté venu des professions « libérales ou d'ailleurs, n'eût pas le droit de s'in- « tituler journaliste. Des garanties légales professionnelles, assurées par des concours et des « scrutins sérieux, devraient être exigées. Outre « qu'elle purifierait la corporation d'une bande de « forbans ou de barnums qui la déshonorent en « battant monnaie avec l'argent du pays, cette « mesure élèverait singulièrement le niveau in- « tellectuel et moral du journalisme contempo- « rain; elle le débarrasserait de cette vermine de « ratés sans talent ni caractère qui l'infectent et le « discréditent. »

« Quelle sévérité, n'est-ce pas? Nous n'avons, chez nous, ni forbans ni barnums; nous sommes gent bien paisible, vivant modestement de notre plume, et ce n'est pas de nous qu'on peut dire que nous sommes des spéculateurs embusqués derrière la caisse!

« Il n'est qu'à voir la modestie de nos menus pour s'en convaincre. Notre estomac ne nous empêchera nullement d'examiner, de discuter, et cela toujours dans la plus franche et la plus cordiale amitié.

« Et pour aller plus vite vers la discussion, je cède la parole à notre dévoué secrétaire général. »

(*Vifs applaudissements*).

M. E.-L. Fouquet donne connaissance du rapport moral :

Mes chers Confrères,

« Les associations heureuses n'ont pas une histoire bien longue. L'année qui s'écoule n'a pas été pourtant, bien brillante pour nos journaux, qui ont traversé cet été une crise terrible due en grande partie aux taxes et aux impôts de toutes sortes contre lesquels nous avons, presque tous, mené une lutte ardente.

« Nous nous sommes réunis plusieurs fois depuis notre dernière assemblée générale, et nous avons solutionné différentes questions d'intérêt général, nous nous sommes entendus sur la marche à suivre pour certaines campagnes d'utilité corporative. Enfin, mes chers confrères, car je n'ai pas l'intention de vous retenir longtemps pour passer en revue des événements rétrospectifs, nous avons surtout essayé de réaliser l'union entre tous les journalistes, union qui est, de plus en plus, indispensable. Mais il ne nous appartenait point, en comité, de prendre des décisions aussi importantes que celles auxquelles vous vous rallierez, je l'espère, quand de plus qualifiés que moi vous auront exposé leurs idées.

« Permettez-moi de souhaiter seulement que l'A.P.P.C. soit à un tournant de son histoire, et qu'à l'issue de cette réunion nous nous trouvions nombreux pour mettre à exécution le plan d'action que vous aurez arrêté.

« Notre excellent président, M. Coissac, dont le dévouement est sans limite, vous le savez, ne demande qu'à agir. Encore faut-il que nos réunions du Comité soient suivies par tous les membres du bureau.

« Mes chers Confrères, je vais, suivant les

CE SERAIT UN MALHEUR !

Pour vous,

d'oublier

CETTE DATE et CETTE HEURE

22 NOVEMBRE 2 HEURES 30

CETTE ADRESSE

ARTISTIC-CINÉMA, 61, Rue de Douai



car les

FILMS ERKA

38 bis, Av. de la République

présenteront

DEUX FILMS
DEUX SUCCÈS



règles, vous lire le compte rendu de notre dernière assemblée générale.

« Vous voyez que, d'après les élections de l'année dernière, vous allez être appelés à renouveler votre Bureau par tiers. Je rappelle que les membres du Bureau que vous devez réélire ou remplacer aujourd'hui sont MM. Verhylle, Le Fraper, Lehman, Vuillermoz et Floury.

« La fête au profit de notre Caisse de secours a eu lieu avec un plein succès au Colisée, aimablement prêté par M. Ed. Benoît-Lévy. Notre aimable trésorier vous en donnera tout à l'heure les résultats financiers.

« Il nous reste donc, mes chers Confrères, à continuer dans la voie que nous nous sommes tracée, voie de solidarité et d'action en commun, à continuer en élargissant notre effort, en le rendant plus efficace. »

« Et, pour terminer, permettez-moi de vous lire le procès-verbal de notre dernière séance, que nous allons étudier dans quelques minutes. »

(*Vifs applaudissements.*)

M. E.-L. Fouquet donne connaissance à l'assemblée du compte rendu de la dernière réunion du 21 septembre 1922. (*Applaudissements.*)

Le rapport du secrétaire est approuvé à l'unanimité. La parole est ensuite donnée à **M. Lafragette**, trésorier.

Compte rendu financier présenté par le trésorier, M. Henry Lafragette.

« Dans toute société bien organisée — l'A.P.P.C. a la prétention de l'être — le rôle le plus ingrat est dévolu généralement au trésorier. C'est au Président qu'il appartient de faire des discours et des adeptes, et de recueillir les lauriers de l'éloquence ou de la gloire... C'est lui, d'accord avec le secrétaire, son bon chien, qui rassemble les brebis égarées et qui les défend contre les loups... C'est lui qui nous charme par son langage et qui nous communique sa flamme sacrée, comme ce soir... Le trésorier, par contre, est toujours là pour la douche glacée! N'est-ce pas lui qui refroidit votre enthousiasme en vous réclamant de l'argent, toujours de l'argent, comme s'il avait à équilibrer le budget de l'Etat?... Il se glisse sournoisement dans vos paisibles réunions et vient troubler vos agapes en vous tendant la main comme pour vous demander l'aumône. Oh! vous pouvez le maudire et le regarder d'un mauvais œil!..

« Pourtant, cet homme détesté peut, par sa froide éloquence, damer le pion au Président. Ses chiffres ne sont-ils pas plus éloquents que les plus beaux discours? Sa comptabilité est comme le thermomètre qui enregistre les progrès de la maladie ou de la guérison et son diagnostic dépeint fidèlement l'état physique et moral de l'organisme d'une société. Quand le coffre est atteint, la société l'est aussi; mais quand le trésorier a le sourire, c'est que le médecin a bon espoir!

« Or, quelle est actuellement la situation financière de l'A.P.P.C.? »

M. Lafragette donne des précisions de chiffres et demande à l'assemblée que la somme placée en bons de 6 0/0 du Crédit National (février 1922) soit transformée en obligations à lots, et de lui accorder pleins pouvoirs pour cela et pour faire ouvrir un compte en banque au nom de l'A.P.P.C.

« Telle est, mes chers Confrères, la situation financière de notre association. Vous conviendrez avec moi que, proportions gardées, elle est moins désespérée que celle de certains Etats soi-disant vainqueurs, alors que nous, cinégraphistes français, nous ne sommes, pour le moment, que des vaincus! » (*Vifs applaudissements.*)

L'assemblée passe ensuite au renouvellement d'un tiers des membres sortants du Comité : MM. Verhylle, Le Fraper, Lehman, Vuillermoz et Floury.

A ce sujet, le Président fait part de la lettre de démission de M. Le Fraper. L'assemblée délègue M. Coissac pour faire revenir le signataire sur sa décision.

Le vote, sur la demande de l'assemblée, a lieu à bulletins secrets.

Ont été nommés :

MM. René-Jeanne, Verhylle, Lucien Lehman, Jean Chataignier, Paul de La Borie.

Le Président lève la séance ordinaire et ouvre ensuite la séance extraordinaire.

Une discussion générale s'ouvre au cours de laquelle il est notamment décidé à l'unanimité que l'article 4 des statuts serait rédigé comme suit pour l'admission de nouvelles candidatures :

ART. 4. — Toute personne qui désire faire partie de l'Association doit adresser sa demande écrite, apostillée par deux parrains membres de l'Association, au Président, qui la soumettra au Comité. Cette demande doit être accompagnée du reçu constatant le versement, entre les mains du trésorier, du droit d'entrée et de la cotisation de la première année (sommes qui sont restituées en cas de non admission), de l'indication des titres professionnels et de toutes références utiles, ainsi que d'un extrait récent du casier judiciaire, de la dernière carte d'électeur ou de toute pièce en tenant lieu, et de la justification que, depuis au moins un an, il collabore régulièrement à un journal corporatif ou à une rubrique d'un journal ou d'une publication régulière. (*Adopté*).

M. le Président émet le vœu que les statuts soient réimprimés, non pas partiellement, mais en entier, dans le genre brochure des premiers statuts, aussi économiquement que possible. Cette brochure pourrait porter, en plus, le compte rendu de l'assemblée générale et la liste des sociétaires avec leurs adresses. (*Adopté à l'unanimité.*)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 h. 30.

Le secrétaire de séance.
VERHYLLE.

N. B. — Voici comment se compose le Conseil d'administration et le Bureau de l'Association de la Presse Cinématographique.

MM. G.-M. Coissac, Président; G. Dureau, J.-L. Croze, vice-présidents; E.-L. Fouquet, secrétaire; Henry Lafragette, trésorier; Membres du Conseil : Mme Wague, MM. Jean Chataignier, Paul de La Borie, L. Druhot, Lucien Lehmann, Kéroul, René Jeanne, Léon Sazie, Verhylle.

Les non-sens !

Aux scénaristes en mal de dénouements particulièrement imprévus en Cour d'assises, je ne saurais trop conseiller de méditer sur les faits qui viennent de se manifester ces jours-ci.

M. Félix Soulier, directeur d'un théâtre parisien, avait été désigné comme juré. Malade, il ne vint pas et fut condamné par la Cour d'assises à cinq cents francs d'amende. Assisté de Me Daumas, il a fait opposition devant la même Cour, qui a supprimé la peine primitivement infligée. Ne doit-on pas tout d'abord féliciter hautement M. Félix Soulier qui, malade ou non, peut avoir des raisons personnelles pour ne vouloir à aucun prix que le poids de sa voix puisse faire pencher d'un côté ou de l'autre l'un des plateaux de la balance de Thémis? N'a-t-on pas le droit strictement humain de vouloir ou de ne pas vouloir donner son avis sur les peines que peuvent encourir nos semblables? La Cour en a même décidé ainsi, puisque M. Félix Soulier n'aura pas à payer l'amende! Mais les juges n'auraient-ils pas agi plus équitablement en passant le tout sous silence? N'est-ce pas un véritable non-sens?

En tenant compte de toutes les conséquences que peuvent imaginer les auteurs, quelle thèse que ce *juré malgré lui!*

Et cet autre cas :

Grelin qui tenta de tuer une mercière, fut jugé le 28 mars, à vingt ans de travaux forcés. Mais, parmi les jurés, se trouvait un **instituteur** et, d'après la loi — vous lisez bien : *D'après la loi!* — cette fonction étant incompatible avec celle de juré, la Cour de Cassation annula l'arrêt de la Cour d'Assises de la Seine, et l'affaire fut renvoyée devant le jury de Seine-et-Oise qui, tout naturellement, confirma le verdict des assises de la Seine!

Quel nouveau non-sens!

Comment se fait-il qu'un *instituteur* puisse être choisi comme juré *si la loi s'y oppose?* Et par quelle aberration un *instituteur* ne peut-il être juré? N'est-il pas justement appelé à connaître mieux que quiconque ce que peut être l'homme pour l'avoir, en l'instruisant, étudié depuis l'enfance?

Non-sens! Non-sens!

A vous, scénaristes profonds, de conduire aux extrêmes limites vos victimes d'erreurs judiciaires et au dénouement, pour sauver la tête de l'innocent, de faire crier par le défenseur : « *Halte-là! il y avait un instituteur au banc des jurés!* »

Je crois qu'aux larmes succéderaient rapidement les rires!

Et pourtant...

HENRI CHAPELLE.

La Musique

Le Conseil d'administration de la Société des auteurs-compositeurs et éditeurs de musique a pris, dans sa séance du 18 novembre, les décisions suivantes en ce qui concerne les cinémas :

Le Conseil décide de fixer, ainsi qu'il suit, la taxation des œuvres du répertoire dans les cinémas :

1 p. 100 : Cinémas ayant un piano seul ou un instrument mécanique seul, jusqu'à 500 places dans l'établissement;

1 et demi p. 100 : Cinémas ayant un piano avec deux musiciens ;

1 p. 100 : Cinémas ayant plus d'un piano et de deux musiciens.

Toutes les autres conditions précédemment stipulées ne sont pas modifiées.

Ce tarif sera immédiatement appliqué au fur et à mesure de l'expiration des traités et, au plus tard, le 1er janvier 1923.

A signification de cette décision, le Syndicat des Directeurs répond et demande le taux imposé aux cinémas, jusqu'à 500 places, ayant un piano et un violon; cette catégorie de petits établissements étant particulièrement nombreuse, beaucoup de Directeurs se trouvant dans ce cas, émettent l'avis, que le taux de 1 p. 100 leur soit appliqué également; un cinéma n'ayant qu'un piano et un violon est, en principe, un petit, tout petit établissement.



L'AGENCE GÉNÉRALE CINÉMATOGRAPHIQUE

présentera prochainement

BOUBOUROCHE

réalisé d'après l'œuvre célèbre de

GEORGES COURTELINE

par

Henri DIAMANT-BERGER

interprété par

Mlle Pierrette MADD
MM. Pierre de GUINGAND
Marcel VALLÉE
et MARTINELLI





L'AGENCE GÉNÉRALE

présente

LE PAPILLO

Mise en Scène de MAURICE TOURNEUR

d'après la nouvelle de P. Knapp



(Production



N'oubliez pas que **FLEUR DU MAL** sort le 1er Décembre



CINÉMATOGRAPHIQUE

N MEURTRI

Interprété par

PAULINE STARKE et LEWIS J. CODY

Robertson-Cole)





POLA NEGRI

la grande artiste internationale dont le succès vient de s'affirmer dans

LE RACHAT

Le " Courrier " à Marseille

Certes, nous le savons, notre modeste rôle, ici, n'est pas celui du critique et nous ne prétendons pas à cela. On nous permettra, néanmoins, aujourd'hui, de nous étendre un peu longuement sur la valeur de deux films que nous avons eu la joie de visionner — deux œuvres de qualité vraiment supérieure que chaque cinéphile a certainement à cœur de glorifier.

Way Down East.

Un très beau film de Griffith. L'œuvre que nous attendions du maître, depuis *Le Lys Brisé.* Une manifestation d'art cinégraphique, claire, ordonnée, subtile, majestueuse. Une œuvre puissante, dans laquelle se déploie un talent consommé, une virtuosité désinvolte, un doigté délicat, une compréhension parfaite des ressources cinégraphiques et du sens dramatique de l'écran. Griffith, enfin, dans le rayonnement très pur de son âme d'artiste, le cinéaste admirable, tel que nous le connaissions déjà : cette philosophie, ce puritanisme, cette technique, cette puissance créatrice, ce don d' « animateur », cette simplicité mélodramatique du thème exploité, cette personnalité empreinte dans chaque tableau, tout un ensemble, enfin, de qualités rares, s'exprime éloquemment, s'extériorise d'une façon parfaite dans *Way Down East.*

Aux côtés de L'Herbier et de Sjostrom, Griffith doit être considéré comme l'Apôtre, comme le rénovateur du Cinéma. Et n'est-ce pas sa grande foi dans l'Art muet qui fait sa force, qui lui permet de composer de telles pages de beauté ? Ecoutons-le parler :

« Un démon m'habite, dit-il, un démon dont j'ai fait « mon dieu, celui à qui je donne toutes mes pensées « et pour qui je vis : Le « Moving Picture », le Film, « et tout ce qu'il comporte d'admirable dans sa forme, « et de prodigieux dans ses possibilités. C'est la merveille du monde : je ne lui assigne pas de rang, « puisque je la mets au dessus de toutes les autres. « L'Art muet, c'est le livre de l'Humanité. Créateur de « beauté, idéal instrument de sa propagation, il est « la lumière, puisqu'il pénètre en nos âmes par la « lumière de nos yeux ; il est donc le véhicule de « toutes les pensées, par conséquent le lien de tous « les êtres. »

Le Cinéma d'aujourd'hui a, en Griffith, son chantre magnifique ; celui de demain, débarrassé de ses errements, sorti de l'ornière où il s'embourba longtemps, lui devra d'exister. C'est à cette évolution superbe que nous assistons, actuellement, et ce sont des films comme *Way Down East* qui en marquent les étapes décisives. Comment pourrions-nous demeurer insensibles devant un tel spectacle ?



De désespoir, Annie s'est enfuie dans la nuit sur le fleuve glacé.
Une violente tempête provoque la débâcle, Annie est emportée. Périra-t-elle ?



David Bartlett a vaincu les éléments déchaînés, il sauve celle qu'il aime, la gracieuse Annie. (LILIAN GISH).

Maintenant, est-il bien nécessaire d'analyser *Way Down East* ? Et peut-on analyser, peut-on décrire de telles choses ? Ceci n'est pas encore l'indiscutable chef-d'œuvre, mais, sur le chemin qui y conduit, c'est un film de haute valeur et magistralement traité, une « simple histoire », comme toutes les réalisations de Griffith, mais d'une facture remarquable qui lui ôte toute sa triste banalité de la fille séduite, abandonnée et méprisée. Une forte dose de puritanisme, non seulement chez l'écraniste, mais encore dans la trame même du drame et dont nous devons bien nous rendre compte pour saisir la mentalité des personnages et le développement tragique de l'intrigue. De l'humour qui tempère le côté sombre, moins par esprit d'antithèse que par la nécessité de mettre en relief certains caractères véridiques, surtout dans cette Amérique paradoxale où l'apparente licence est bridée par un rigorisme de quaker. Un rythme harmonieux, un enchaînement parfait des scènes jusqu'au point culminant qu'est cette tempête et cette débâcle des glaces, tableau d'une surprenante intensité dramatique. Tout au long, une technique impeccable, sûre d'elle-même, simple dans son exécution, merveilleuse dans ses effets. Un léger flou qui poétise et dramatise les premiers plans études de tête d'Annie Moore, la peinture de la nature sereine et tumultueuse, le petit chat qui s'endort entre les jambes du garçonnet, véritable poème, la fête villageoise, la danse rustique et cent autres choses qui seraient à citer.

Et M. Emile Vuillermoz qui n'est pas toujours un critique tendre et que Marcel L'Herbier range dans sa curieuse galerie des « cinéclastes » n'a pas craint

d'écrire : « Techniquement, tout est admirable, tout est écrasant de virtuosité et de beauté ». N'insistons pas. Concluons avec eux en réclamant bien haut Griffith.

Quant à l'interprétation, savons-nous rien de plus beau, de plus humain, de plus aigu, que celle que nous donnât Lilian Gish ? C'est l'admirable interprète du *Lys Brisé* dans tout son épanouissement, dans la plénitude d'un talent qui n'a peut-être pas encore été égalé à l'écran. Quel jeu sobre et sincère ? Quel charme dans la scène de la séduction ! Quel pathétisme dans celle de la mort de son enfant ! C'est une merveilleuse artiste devant laquelle il faut nous incliner en silence, car il est des moments où les mots ne savent plus exprimer l'enchantement de l'âme.

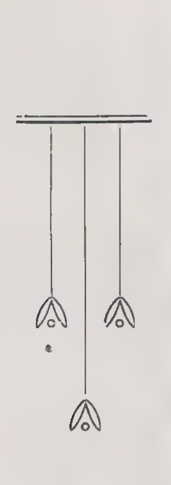
Tel est *Way Down East*, tel est ce total des efforts de Griffith, puissant jalon posé sur la voie ascensionnelle de l'Art muet qui nous réconforte et nous éclaire. Merci, maître ; grâces vous soient rendues !

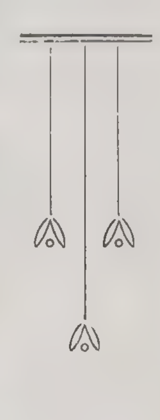
La Femme de Nulle Part.

Louis Delluc est, indubitablement, un cinéaste d'avant-garde. Chacun de ses films constitue une étude précieuse de la psychologie cinématique, de l'esthétique et de la subjectivité de l'écran et il représente la formule nouvelle que nous commençons à peine à comprendre et, surtout, que nous osons à peine employer. Louis Delluc, manie l'objectif comme il manie la plume : l'angle de la vision de celui-ci est aussi aigu que celle-là est incisive et il en résulte, tout naturellement, des tableaux qui ne sont pas une simple transposition picturale des sentiments de l'auteur, comme nous le voyons trop souvent, mais bien une véritable analyse de son état d'âme, de sa sensibilité, de son émotivité. Ici, encore, comme chez Griffith et L'Herbier, la personnalité du réalisateur est manifeste, transcendante.

La Femme de Nulle Part résume excellemment toutes les qualités de Louis Delluc. Et c'est un très bon film qui glissera peut-être sur les « philistins », mais qui arrêtera longuement l'attention des cinégraphes et de tous ceux qui considèrent le Cinéma comme un nouveau et puissant moyen d'expression de la pensée humaine. C'est une étude psychologique et aussi une douloureuse et ardente cantate de l'amour.

Il y a là l'éloquence d'un silence que Maeterlinck ne désavouerait certes pas ; il y a l'atmosphère morbide des souvenirs évoqués et confrontés avec le présent qui transforme les êtres blessés et désabusés en





Eve Francis... La pauvre femme flétrie s'en va, épave, femme de nulle part, de nulle part !...

névropathes pitoyables ; il y a une ambiance profonde dans le cadre sévère des décors simplifiés, dans la nature mélancolique de ce parc d'automne, merveilleusement à l'unisson du cœur brisé et toujours tourmenté de cette femme de « nulle part » et il n'est pas jusqu'à la photographie, souvent grisaille et légèrement floue, qui n'achève de donner la note, de camper ce drame intime dans son milieu exact et infiniment évocateur.



EVE FRANCIS... Elle aimait...

En un mot comme en cent, un tel film comble d'aise le dilettante qui sait que l'art cinégraphique, dans ses réelles manifestations est fait de pensées plastiques — si l'on peut dire — tout autant — sinon plus que d'action brutale, et il applaudit Louis Delluc d'avoir si bien réalisé, dans un calme tragique, les tourments d'une âme qui a tout sacrifié à l'amour égoïste et qui y croit quand même, par dessus sa douleur incommensurable, qui y croit obstinément, souverainement, sublimement, car l'amour est « la seule loi humaine » et nul ne peut la transgresser, malgré les souffrances qu'elle nous apporte souvent — trop souvent, hélas !

Eve Francis est, d'une manière toujours égale, la grande artiste que nous connaissons mais que l'on emploie trop rarement à l'écran. Dieu sait pourtant si elle est photogénique et si elle possède à merveille le jeu cinégraphique, dans une gamme magistralement déliée ! Son masque de tragédienne est malléable au possible, d'un impressionnisme accompli. C'est un livre tout ouvert devant nos yeux, dans lequel nous lisons avec enchantement et émotion. Eve Francis a interprété, aujourd'hui, ce rôle de la femme de nulle part avec une intensité de vie intérieure remarquable ; elle a, parfois, des élans magnifiques, vibrants à l'extrême. Et c'est très beau.

A côté de ces deux bandes hors pair, nous avons vu, également, durant ces dernières semaines, dans nos différents établissements : *Roger-la-Honte*, de Jules Mary, supérieurement mis à l'écran par le talentueux Jacques de Baroncelli et non moins supérieurement interprété par notre grand Signoret, *Soleil et Ombre*, avec Musidora, *L'Ecuyère*, de Léonce Perret, *The Kid*, l'œuvre maîtresse de Charlie Chaplin, reprise pour la troisième fois, avec le même succès, par le Kursaal. *Le Diamant Noir*, *Maman*, etc., et deux grands ciné-romans en cours de projection : *Le Fils du Flibustier*, *Les Mystères de Paris*.

Nous avons assisté, l'autre jour, à l'Exposition Coloniale, à la prise de vues d'une scène du *Fantôme Noir*, le prochain sérial Pathé. Sur les marchés du temple d'Angkor, au milieu d'une figuration indigène et européenne, les danseuses cambodgiennes mimèrent leurs danses hiératiques et cela sera vraiment d'un bel effet à l'écran.

C'est dans ce film que le bon comique André Deed, qui est notre hôte pour quelques semaines, fera sa rentrée en France, après une longue absence que nous sommes heureux de voir prendre fin.

GEORGES VIAL.

REFERENDUM

M. René-Jeanne, chef de la rubrique cinématographique au Petit Journal, *nous adresse la lettre suivante :*

Depuis quelques mois, les démêlés des auteurs et des éditeurs de films avec le Comité de Censure se sont multipliés ; d'autre part, des incidents se sont produits récemment durant la projection de certaines bandes.

Ces démêlés et ces incidents donnent une acuité plus vive à la question de la Censure Cinématographique qui, d'ailleurs, dans un pays comme le nôtre, épris de liberté sans nulle restriction, est toujours d'actualité. Le *Petit Journal* sait que les raisons qui peuvent être fournies en faveur du maintien, et peut-être même du renforcement des exigences du Comité d'examen des films, ne sont pas plus à dédaigner que celles qui viennent spontanément à l'esprit pour demander que la censure soit supprimée ou du moins que le statut qui la régit soit modifié.

Néanmoins, nous avons pensé qu'il serait intéressant que ces arguments fussent réunis en un faisceau unique. C'est pourquoi nous nous permettons de vous faire parvenir ci-dessous un certain nombre de questions en vous priant de bien vouloir nous adresser vos réponses qui seront publiées dans notre rubrique cinématographique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

RENÉ-JEANNE.

* * *

1° Le cinéma doit-il être soumis à une censure dont sont dispensées les œuvres littéraires, théâtrales ou plastiques ?

2° Si oui, pour quelles raisons ?

3° Quels moyens préconisez-vous pour obtenir, si vous le jugez souhaitable, la suppression de la censure ?

4° Si vous jugez que la censure ne doive ou ne puisse pas être supprimée, ne pensez-vous pas que le fonctionnement en pourrait être meilleur (par exemple en la confiant davantage à des artistes et moins à des fonctionnaires) et en ce cas quelles modifications souhaiteriez-vous voir apporter au statut qui régit les rapports des cinématographistes avec la Commission d'examen des films ?

* * *

Prière de faire parvenir votre réponse à M. René-Jeanne, chef de la rubrique cinématographique du *Petit Journal*, 61, rue La Fayette, à Paris.

SAMEDI 25 NOVEMBRE

à l'**ARTISTIC**, rue de Douai

Écran à 2 heures 45

Présentation spéciale du grand film français

CRAINQUEBILLE

D'après l'œuvre d'**Anatole FRANCE**

Réalisé par **Jacques FEYDER**

Production des **Films LEGRAND**

DISTRIBUTION :

Maurice de FÉRAUDY
Crainquebille

Marguerite CARRÉ
Mme Laure

NUMÈS
Le Président Bouttiche

Jeanne CHEIREL
Mme Bayard

MOSNIER
Le Docteur Mathieu

J. WORMS
L'Avocat Lemerle

ROQUES
L'Agent 121

Félix OUDART
L'Agent 64

J. FOREST
La Souris

Seuls Concessionnaires pour la France et les Colonies

Établissements E. GIRAUD, *14, Cité d'Antin, PARIS (IXe)*

Téléphone : TRUDAINE 30-63

NOTA : Les Bureaux des Films LEGRAND et les Bureaux des Établissements E. GIRAUD seront transférés 7, *rue de Berri*. Téléphone : Élysées 56-62, à partir du 1er Décembre 1922.

La grande pitié du spectacle

Les 50 0/0 de réduction pour la province

Le bureau de la Fédération des Associations de directeurs de province, auquel se joindront le président de la Confédération nationale du spectacle, M. Alphonse Franck, et les deux vice-présidents, MM. O. Dufrenne et Brézillon, va être incessamment reçu par la commission du budget. De cette entrevue on peut espérer la solution raisonnable que tous attendent pour la crise actuelle du spectacle.

C'est l'unanimité du spectacle de France qui se plaint, les difficultés étant pour tous égales; c'est l'unanimité de ses membres qui peut justifier de la réalité de la misère qui les attend; c'est l'unanimité de ses exploitants qui réclame une amélioration possible de la part des pouvoirs publics.

Vit-on jamais union si complète? Patrons et ouvriers, directeurs, auteurs, éditeurs, musiciens, personnel, ouvriers, marchent la main dans la main. Mais cette union effective, réelle, ne pouvait naître que par une communauté d'intérêts légitimes.

Forte de son droit, elle peut donc aujourd'hui soumettre aux pouvoirs publics de justes doléances, avec cette confiance de voir résolue, sans menaces, une crise pénible.

La commission du budget ne pourra rester insensible devant les chiffres que lui présenteront les porte-parole du spectacle. Elle verra surtout que la province, aux prises avec les difficultés d'exploitation que ne connaît pas Paris, sans les recettes que vaut à la capitale une clientèle sans cesse renouvelée, envisage, non sans douleur, une fermeture générale, si la réduction votée au Congrès de Strasbourg, 50 0/0 de réduction de taxes pour la province, ne pouvait lui être accordée.

Les frais ont triplé et il est impossible de les réduire, comme il est impossible d'augmenter le prix des places. Pourrait-on songer à réduire les appointements du petit personnel, est-il possible d'imposer une diminution de gros cachets, faudrait-il limiter la valeur du spectacle au détriment du public?

Un seul remède : alléger les charges que l'Etat impose, et ce ne sera que justice d'ailleurs, puisque jusqu'ici on avait infligé au spectacle un régime d'exception.

Très largement, jusqu'ici, il a payé en même temps que le droit des pauvres, illogique et antidémocratique, une série de taxes dont la progression menace de le tuer... il ne s'est jamais refusé à donner son concours sous toutes les formes... ses forces sont à bout, il ne peut plus... il crie à l'aide, au secours.

La Commission du budget entendra d'une oreille favorable de justes doléances, et aidera à sauver le spectacle.

La Fédération des Associations des Directeurs de Spectacles de Province.

EUGÈNE O'BRIEN et Miss MARTHA

DANS

Les Prisonni

Grande scène dramatique d'aventures policières en 5 actes

Longueur approximative : 1530 mètres



" Radia-Films "

Le Rhône de Seyssel à Lyon

Documentaire

Longueur approximative : 270 mètres

N.-B. - Ces films seront présentés le SAMEDI 25 NOVEMBRE, à 10 heures

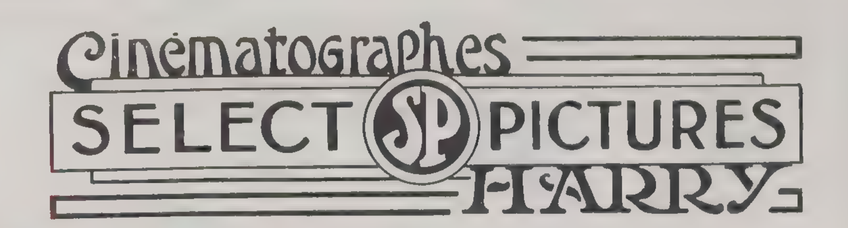
En location aux : **CINÉMATOGRA**

Adr. Télégr. : **HARRYBIO-PARIS** ***158 ter, Rue du***

Région du Nord	Région de l'Est	Alsace-Lorraine	Belgique
23, Grand'Place, 23 LILLE	6, rue Saint-Nicolas NANCY	15, r. du Vieux-Marché-a.-Vins STRASBOURG	97, Rue des Plantes, 97 BRUXELLES

Région du Sud-Ouest : 20, rue du Palais-Gallien,

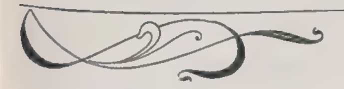
MANSFIELD



ers d'Amour

d'après le célèbre roman de **EDWARD MONTAGNE**

- 3 affiches - 1 série de photos



"Christie Comedie Special"

Ménages Modernes

Comique en 2 parties

Longueur approximative : 530 mètres - 1 affiche - Photos

précises, au CINÉ MAX LINDER, 24, Boulevard Poissonnière, 24, Paris.

PHES HARRY

Temple, PARIS

Téléphone : **ARCHIVES 12-54**

Région du Centre	Région du Midi	Algérie	Suisse
8, Rue de la Charité LYON	4, Cours Saint-Louis MARSEILLE	M. Seiberras 17, Rue Auber, 17 ALGER	Établissements Gaumont 12, Boulevard du Théâtre GENÈVE

BORDEAUX — 8, rue Dutemps, TOULOUSE

AUBERT présente *UN FILM FRANÇAIS HORS PAIR*

LA BÊTE TRAQUÉE



Le gros succès de l'édition française **AUBERT**
continue la série des Triomphes

C'EST UN CHEF-D'ŒUVRE



Remarquable interprétation
de

FRANCE DHÉLIA
VAN DAËLE
PAUL AMIOT
DUVAL
MAD. ERICKSON
et
MICHEL CARRÉ

AUBERT
Editeur

LA BÊTE TRAQUÉE



adapté du roman d'**A. CHABOT**
par **MICHEL CARRÉ**

:-: a été mis en scène par :-:

RENÉ LE SOMPTIER

le réalisateur de tant de beaux films

LES BEAUX FILMS

ZISKA, LA DANSEUSE ESPIONNE

Présenté le jeudi 9 novembre 1922, par les Cinématographes Phocéa, au Ciné Max Linder

Averti, le médecin de service s'était tu, montrant soudain un visage pensif que n'éclairait plus sa bonhomie habituelle.

Pour moi, angoissée, fébrile, j'écoutais sonner les quarts, les demies, les heures : l'horloge, indifférente, faisait son office et le temps, inexorable, son œuvre.

Je quittai dès l'aube cette maison trop silencieuse et mes pas me portèrent machinalement vers l'immense place sur laquelle débouche la route qui mène à la Caponnière.

Ma présence matinale en ce lieu me fit connaître très vite des détails que je n'étais nullement curieuse de connaître.

J'écoutais sans entendre et n'en gardai qu'un vague souvenir.

Vite répandue, la nouvelle de l'exécution de Mata-Hari fut l'objet de nombreux commentaires.

En quelques heures, les versions les plus erronées, s'émaillèrent de détails aussi imprévus que fantaisistes.

Démêler le vrai du faux, le possible de l'invraisemblable était déjà chose bien malaisée et dès le premier soir la légende était née.

. . . .

Depuis cette date déjà lointaine l'histoire assez mystérieuse de cette danseuse espionne a donné naissance à quelques pièces de théâtre et romans : c'est, parmi ces derniers, celui de M. Marcel Nadaud que M. Andréani a réalisé pour l'écran.

C'était entreprendre une tâche difficile, délicate, ingrate même : il y avait bien des risques, bien des déboires en perspective.

M. Andréani s'est joué des difficultés avec aisance et son film *Ziska, la Danseuse Espionne* est une œuvre très réussie, à laquelle nous avons pris intérêt dès les premières scènes habilement situées dans un milieu entre tous sympathique : celui de l'aviation.

Donc, Ginette, fille unique du richissime Christophe Renaudin, est une fervente de l'aviation.

Pour disputer, à Villacoublay, la coupe Wright, elle se trouve en compétition avec le lieutenant de vaisseau André Vernier auquel échoit la victoire.

Ginette s'est laissée battre volontairement car



La danseuse ZISKA

elle aime Vernier qui l'adore : au cours d'un entretien ils se révèlent leur mutuel penchant.

Une femme entend tout : c'est Lucie Leprince, la maîtresse d'André.

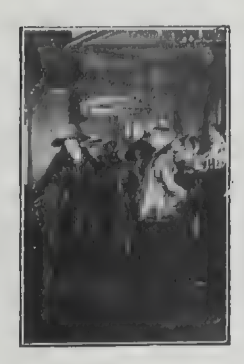
. . . .

Après le meeting d'aviation nous sommes transportés à Montmartre au Pigall's.

Lucie y retrouve ses habituelles relations : Pascal, individu prêt à toutes besognes, Nicolas Poutrelle, bon garçon qui l'aime sans espoir et Jim, personnage énigmatique sans situation définie, semble-t-il.

Ce même soir, André lui déclare qu'étant fiancé il se trouve dans l'obligation de rompre avec elle.

Lucie n'a plus qu'un seul désir : se venger !





Au Pigall's



Les débuts de la danseuse ZISKA aux Folies Bergère

Pascal lui présente à cet instant un de ses amis Mario : tous deux se mettent à sa disposition pour l'aider, Poutrelle en lui annonçant qu'il sera attaché au bureau du chiffre de l'Amirauté pendant les grandes manœuvres navales où il retrouvera André Vernier, aide de camp de l'Amiral, leur en fournit les moyens.

Ils partent tous trois pour Brest ou Lucie, sous la menace de faire du scandale, oblige André à accepter un rendez-vous alors qu'il a reçu l'ordre de ne pas quitter le bord.

Pendant son absence tous les documents secrets seront volés, André obtiendra son non-lieu car Jim, qui n'est autre que Vincent un fin limier de la sûreté, a fait arrêter Lucie et Pascal et la complicité d'André a été écartée.

Mais Lucie et Pascal ont, grâce à Mario, échappé au châtiment et se sont évadés du train les conduisant à l'île de Ré.

. . . .

Une danseuse du nom de Ziska fait courir tout Paris aux Folies-Bergère ; son protecteur est un étranger, le baron Van Zell.

André reconnaît Lucie et Mario : un autre les a reconnus avant lui, c'est le souffleur du Music-hall, le père Labille, alias Jim-Vincent.

Aimant toujours André, Lucie lui écrit : sachant qu'elle sera découverte, André, en souvenir du passé, essaie de la faire fuir : elle refuse.

Comme Van Zell fait de l'espionnage et, par une installation de T. S. F. est en communication permanente avec les dirigeables ennemis, son arrestation et celle de sa complice sout décidées.

Mario s'enfuit en avion abandonnant Ziska, mais la souricière est bien faite : le pilote est un policier.

Et c'est le dénouement prévu de ces vies aventureuses : le conseil de guerre, la condamnation, la caponnière, la mort ..

. . . .

Il faut louer le metteur en scène de ce film d'avoir su éviter les effets faciles et certains qui lui permettaient d'obtenir son scénario, et lui savoir quelque gré de n'avoir pas usé des procédés habituels, surannés, trop mélodramatiques, que beaucoup d'autres auraient, en l'occurence, employés.

M. Andréani nous donne une œuvre soignée, bien cadrée, dont la mise en scène lui fait honneur à tous points de vue.

De plus, l'interprétation en est confiée à des artistes de talent.

M. Lucien Dalsace (L'Aviateur André Vernier) est un artiste sympathique, au jeu aisé, naturel et quelquefois très émouvant.

Une impression excellente se dégage de toute l'interprétation de son rôle.

De même, M. Gaston Jacquet, dans le double rôle de Mario et Van Zell, a eu beaucoup de succès.

Ces deux artistes, très en progrès, méritent tous éloges.

Le talent de grime de M. Fernand Godeau est très appréciable et ses diverses transformations ont été applaudies.

MM. Paul Bernard, Pierre Delmonde, Georges Deneubourg, Pierre Etchepare, Paul Brousse et Mario Jaeger complètent cette excellente interprétation masculine.

A Mlle Blanche Derval était confié le rôle difficile de Ziska.

Elle a su en éviter les écueils nombreux ce qui ne dut pas être toujours facile.

Dans les dernières scènes — entre autres celle de Saint-Lazare — son jeu fut intéressant et naturel à souhait.

Mlle Suzy Gérard est une agréable comédienne à laquelle le rôle de Ginette sied à ravir.

Bien dirigée, l'interprétation de *Ziska, la Danseuse Espionne* est d'une excellente homogénéité et cette qualité assez rare n'est pas un des moindres attraits de cette œuvre à laquelle un succès mérité, est assuré pour longtemps.

Bl. Vigier de Maisonneuve.

IN' CH' ALLAH

Présenté le lundi 13 novembre, au Gaumont-Palace, par la « Général Film Office »

Ce film vient nous prouver combien les cinégraphistes ont raison d'aller chercher dans l'Afrique du Nord, riche de soleil et de couleur, le cadre naturel qui convient à leurs scénarios.

Le succès des films exotiques en encourageant *In' Ch' Allah*, qui vient après *l'Atlantide*, recevra auprès du public l'accueil qui est dû à ses nombreux mérites.

M. Franz Toussaint est le réalisateur d'*In' Ch' Allah*, dont il écrivit le scénario.

C'est dans les légendes mêmes du Maroc qu'il a extrait les matériaux destinés à composer son œuvre.

Elle ne manque ni de grandeur, ni de beauté, et l'action bien conduite mène facilement au dénouement.

***

« L'empire du Moghreb sera sauvé d'un désastre par une jeune fille très belle, dont le père sera né là-bas et pour laquelle sept hommes seront morts dans la même nuit. »

Telle est l'inscription que des indigènes découvrent dans un chantier de terrassement proche de Matarka au Maroc.

Le vieux Bakir, dont la fille Zilah l'a quitté pour aller vivre parmi les danseuses du Sud, voit dans cette prédiction un devoir sacré. Sa fille a dû rester vierge. Elle doit être l'héroïne qui sauvera le Moghreb. Il quitte Matarka et part pour Terba.

Il apprend que sa fille danse pour le jeune caïd Sliman el Hamza de qui elle est aimée. Il ne peut parvenir jusqu'à elle, mais le hasard vient heureusement à son secours.

Saïd, un chamelier qui vit dans le Talifet, est amoureux de Zilah. Il la désire, il pénètre bruyamment dans la maison de danses. Une bataille a lieu. Saïd tue sept hommes et s'enfuit.

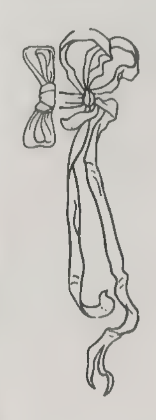
Zilah a pu s'échapper avec Sliman qui l'emmène dans son bordj.

Que va faire Bakir, voyant ses projets s'écrouler? Il se concerte avec Saïd; ils se rendent au bordj et s'emparent de Zilah, et tous trois s'acheminent vers Irehad, où règne le sultan Yali Khaled, homme débonnaire, égaré par l'amour qu'il porte à sa favorite Djahila.

Zilah qui n'a pas compris la tâche sacrée que







Une scène de *In'Ch'Allah !*

le Destin lui désigna, ne peut se consoler d'avoir perdu Sliman. Elle n'a qu'un désir : le revoir. Elle le retrouve dans les bras d'une femme de Yali Khaled. Elle en conçoit une grande douleur.

Les tribus de la montagne s'apprêtent à attaquer Irchad, que personne ne va défendre, car le sultan et le jeune caïd abandonnent par avance la lutte. Les notables de la ville sont eux-mêmes décidés à se rendre.

Bakir et Saïd persuadent Zilah et lui demandent de stimuler le courage des habitants d'Irchad. Zilah accepte ; elle réveille les énergies éteintes, et après une lutte acharnée, la ville est sauvée.

Le sultan Yali Kaled est déchu et Zilah est proclamée sultane. Elle demande à Saïd de devenir son époux, mais celui-ci refuse et regagne le désert.

La prédiction inscrite sur la pierre s'est réalisée.

***

C'est ce thème que M. Franz Toussaint a illustré, en ne négligeant pas de nous rendre palpables les sentiments divers qui animent ses héros.

La mollesse du sultan, la lâcheté du jeune caïd, la traîtrise de la favorite Djahila s'opposent au courage et à l'abnégation de Saïd, à la fermeté du vieux Bakir, à l'amour et à l'héroïsme de la jeune Zilah. M. Franz Toussaint a su capter l'âme musulmane et en traduire tous les aspects.

Si un reproche était à faire au réalisateur, il s'adresserait surtout au découpage de son film. L'action très attachante et qui naît d'une idée noble perd un peu de son acuité, du fait de sa composition, et l'on s'attarde à des paysages merveilleux que les opérateurs nous ont restitués avec beaucoup d'art. C'est dans l'atmosphère chaude du Moghreb que se déroule l'action, et l'on sent tout au long du film le mystère qui guide les héros et les dirige vers un but sacré.

De nombreuses scènes ont été traitées avec talent : la course des cavaliers arabes, les longues randonnées dans les sables, l'attaque d'Irchad. Tout cela très pittoresque et très mouvementé, nous apparaît dans une photographie nette et lumineuse.

Il y a des coins étonnants de vérité : des routes pleines d'animation, un palais mauresque où traînent des voluptés; de hauts minarets rectangulaires, de lentes caravanes, des arabes, des envols de gandourahs, et un vieux charmeur de serpents à la face curieuse.

M. Franz Toussaint a su faire vivre les foules indigènes dont le costume est à lui seul un élément photogénique indiscutable.

***

Le rôle de Zilah était confié à Mme Stacia Napierkowska, dont la beauté n'est plus à louer; ses yeux, son corps, sa grâce souple et son talent sont autant de qualités précieuses.

Mlle Fabienne Fréa, Djahila séduisante et perverse; Mlle Yvonne Simon et Zohra Bent Yella sont également à féliciter.

Quand à l'interprétation masculine, elle est excellente avec M. Brahim el Hadjeb, dont le profil aigu et énergique complète exactement la haute silhouette. Le Saïd qu'il a campé est agile, robuste et vrai.

MM. Jean Salvat, J. de Trévières, Volbert, Dartagne et Iahdi el Moktar complétaient cette distribution qui concourt à la bonne réalisation de *In' Ch' Allah.*

Ce film sera pour M. Franz Toussaint et pour le « General Film Office » un succès mérité.

AUGUSTE NARDY.

UNE FEMME

Présenté le Mercredi 15 Novembre 1922, au Palais de la Mutualité, par Universal Film

Lorsque ce film parut en Amérique pour la première fois, ce fut un très grand enthousiasme.

Peut-être fut-il en grande partie suscité par la longue et dramatique lutte que doit soutenir l'héroïne contre les flots d'un torrent tulmutueux ?

Peut être aussi le public d'Amérique fut-il ému, emporté, submergé lui aussi, par l'action vivante, directe, d'un sujet rarement traité pour lui, et cependant bien fait pour l'intéresser ?

Pour nous autres français, ce film nous plaira et aura le don de nous émouvoir tous.

C'est une tragédie familiale dans laquelle la

souffrance morale d'un être jeune, vivant entouré de gens sournois, cruels, qu'une faute commune lie, nous émeut infiniment.

Les tableaux sont composés avec beaucoup de réalisme et se succèdent selon un rythme parfait, que coupent adroitement des scènes pleines de contraste.

L'action s'engage sans effort : les personnages sont campés nettement, définitivement, dès le début, en quelques traits bien caractéristiques.

L'atmosphère est créée avec soin, et l'on sent qu'une âme anime ce film, dont la réalisation est parfaite.

***

John Romalie, homme autoritaire et taciturne, a acquis des droits importants sur les hautes futaies des North Woods. Tout le pays le redoute sauf une femme, Miss Labo, la gouvernante de sa maison depuis 27 ans : un mystérieux passé lie ces deux êtres et les oblige à vivre ensemble, tout en se haïssant.

Pour satisfaire aux volontés testamentaires de son père, une jeune fille, Dorcas Romalie, se voit obligée d'aller vivre chez son oncle.

Elle fait bientôt la connaissance de Jevons, le rival de son oncle dans l'exploitation des hautes futaies, mais Romalie qui s'arroge sans droit le contrôle absolu du fleuve, compte s'en débarrasser.

Miss Labo, tente d'empoisonner Dorcas, héritière de son oncle.

Après l'échec de cette tentative, Dorcas s'enfuit de la maison, mais non pas sans avoir appris la raison du secret pouvoir de cette femme sur son oncle.

Cependant, par une erreur d'interprétation, elle croit que Jevons est le fils de Miss Labo et de son oncle, alors qu'en réalité c'est le directeur du chantier, Marck Sloane, qui l'est.

Romalie mis au courant croit désormais que son fils — dont il avait voulu la mort dès sa naissance — est Jevons, et Dorcas est persuadée que c'est la mère de celui qu'elle aime qui a attenté à ses jours; d'une rencontre avec Jevons jaillit pour elle la vérité.

Et l'amour vient ensoleiller la vie de Dorcas.

Cependant chez Romalie les affaires prennent plus d'importance que les sentiments.

Il fait enlever Jevons à l'époque où les bois doivent être confiés aux flots.

Mais Dorcas se met à la tête des ouvriers de son fiancé, lutte contre les hommes de Romalie et parvient à faire sauter la digue : les bois de Romalie sont ainsi emportés dans une charge formidable et s'engloutissent au fond d'un ravin.

Mais aussitôt c'est l'épouvante : Jevons a été enfermé dans une cabane qui se trouve sur le passage de l'impétueux torrent. Alors Dorcas, n'écoutant que son amour, s'élance sur l'eau rugissante, écumante comme l'eau de la mer, et s'élance, avec une intrépidité inouïe, une adresse prodigieuse, de tronc d'arbre en tronc d'arbre, pour tenter le sauvetage de Jevons....

Elle réussit, et huit jours plus tard, le malentendu familial se dissipe et l'aurore des jours heureux se lève pour tous.

***

Ce film qui est une suite de visions saisissantes, quelquefois d'une tragique beauté, est interprété par des artistes de valeur.

Priscilla Dean personnifie avec une grande intelligence, une grâce touchante, une remarquable justesse d'expression, Dorcas Romalie.

Quant au courage, à l'énergie, à l'intrépidité, dont elle fait preuve pendant cette véritable « course à l'abîme » — lorsqu'elle essaie d'arracher son fiancé à la mort, on ne trouve guère de mots pour les qualifier!

Il faut avoir vu ce film pour bien juger le talent de cette artiste, talent remarquable à tous points de vue.

Ainsi qu'il sied aux grandes productions américaines, la vedette de *Une Femme* est entourée d'artistes de tout premier plan ; ce qui permet de pouvoir assurer, en toute sincérité, que ce film est de grande valeur, puisque merveilleusement mis en scène et bien interprété.

La photographie est d'une délicatesse remarquable.

Pour toutes ces raisons ce film est assuré du beau succès qu'il mérite.

Bl. Vigier de Maisoneuve.



LE PAPILLON MEURTRI

Présenté à Marivaux, par l'Agence Générale Cinématographique, le mardi 14 novembre 1922

Maurice Tourneur, le metteur en scène du *Papillon meurtri*, est un français qui a trouvé en Amérique l'utilisation complète de son talent de cinégraphiste. C'est en France qu'il fit ses études; il travailla avec Antoine et partit un jour pour le Nouveau-Continent, où il réalisa de nombreux films, parmi lesquels on remarqua *Prunella* et *Le Papillon meurtri*.

Ce dernier film vient de nous être présenté par l'Agence Générale Cinématographique et il nous oblige à regretter l'exil de Maurice Tourneur qui aurait fourni en France une excellente carrière, s'il avait pu rester parmi nous.

***

Le scénario du *Papillon meurtri*, bien que n'étant pas d'une grande originalité contient tous les éléments capables de nous intéresser et de nous émouvoir.

L'action se passe au Canada, dans une région étonnamment photogénique qu'un décor de forêt et de lac encadre exactement.

Dans la maison de Julie Eliott, femme sévère, vit sa nièce Marcène, qui fut abandonnée et que sa tante recueillit. Marcène est malheureuse ; elle n'a pour ami et compagnon que son chien à qui elle confie avec ses yeux, ses désirs les plus secrets et ses pensées les plus intimes.

Marcène souffre, mais les longues promenades dans la campagne parviennent heureusement à égayer sa solitude morale.

L'amour vient à elle cependant, sous les traits d'un jeune musicien, Daniel Thorns, venu dans le pays pour travailler dans la quiétude.

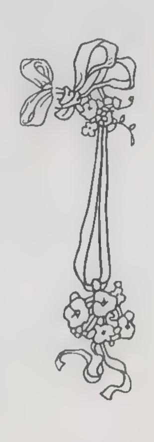
Marcène et Daniel s'aiment ; celui-ci compose une symphonie qu'il baptise du nom de la jeune fille. Leur amour grandit, mais un jour Daniel part pour l'Angleterre où il doit faire jouer son œuvre. Il offre à Marcène de l'emmener, mais elle refuse, sachant bien qu'une femme de sa condition ne peut être l'épouse d'un jeune homme de famille.

Daniel s'en va, et aussi le bonheur — Marcène est mère. Sa tante scandalisée — ou feignant de l'être — chasse la pauvre mère, en lui rappelant dans un moment de colère son origine.

Julie Elliott a aimé lord Greham, qui est le père de Marcène ; elle a pour se venger, dérobé la fillette, et sa haine s'assouvit en la faisant souffrir. Marcène désolée se jette dans le lac avec son enfant.

Daniel, qui a appris la mort de Marcène, a





Une scène du *Papillon meurtri*.

rencontré en Angleterre une fille de lord Greham et comme elle lui rappelle son premier amour, il l'épouse. Tous deux effectuent leur voyage de noces au Canada, et le hasard fait se rencontrer Daniel avec Marcène, que son chien a retiré du lac, avant qu'il soit trop tard.

Que va faire Daniel ?

Il est marié et d'autre part il est père. Il n'hésite pas ; il retourne avec celle qu'il aima, mais la mort de Marcène vient apporter un dénouement à ce drame.

Daniel recueille l'enfant et reste avec sa femme légitime.

***

Un tel sujet est, comme on le voit, très dramatique ; on pourrait même lui reprocher de l'être un peu trop.

Maurice Tourneur, s'est débarrassé de l'enveloppe banale qui eût pu altérer le scénario, et la transposition à l'écran a rendu plus humaine l'histoire douloureuse de Marcène et de Daniel.

Les premières scènes dans la campagne canadienne sont empreints d'un charme bucolique particulier. Elles s'opposent à la tristesse du départ de Marcène chassée avec son enfant un soir d'orage.

Le retour de Daniel, la mort de Marcène, ont permis au réalisateur des scènes très émouvantes, qui ont été traitées avec talent.

La technique de Maurice Tourneur est parfaite ; elle est celle de bonnes productions américaines : des rythmes, de la vie, du mouvement. Les extérieurs bien photographiés ont été choisis avec goût ; les intérieurs ont du caractère et l'ensemble du film plaît.

Quant à l'interprétation, elle est très homogène : Pauline Starke et Lewis J. Cody sont les vedettes du *Papillon meurtri*, qui est un film très intéressant.

AUGUSTE NARDY.

LA LOUPIOTE

Présenté par les Etablissements Georges Petit, le 15 novembre à l'Artistic

Quand ce roman d'Aristide Bruant parut dans le *Journal*, il eut une vogue inouïe. En effet, tout y était habilement dosé pour que l'angoisse allât en augmentant et pour que la pitié du lecteur lui fît verser de douces larmes.

En réalité, comment ne pas s'attendrir sur la bonté d'âme du brave Hector Ballot, ex-tambour aux zouaves, sur la malechance de sa fille et sur le martyre de *La Loupiote* ?...

Personne ne sut résister aux éléments d'intérêt accumulés dans ce roman-feuilleton, et le roman d'Aristide Bruant fit fureur. On en fit, au plus tôt, un mélodrame qui connut le succès du livre.

Et voici qu'on vient d'en faire un film, digne du drame et du roman.

***

L'aventure est un peu longue à raconter. Elle est si complexe ; tant de personnages surgissent au milieu de l'action qui la font rebondir à l'instant précis où tous les personnages sont sur le point d'être heureux.

Jacques Cernay a pour maîtresse sa cousine Valcour. Il a eu un enfant d'elle qu'il a abandonné et qu'a recueilli un brave lutteur forain le père Ballot. Or, la fille de ce même père Ballot « la Sauterelle » est aussi tombée dans les bras de ce don Juan.

Surprise par sa mère, « la Sauterelle » s'enfuit de la baraque paternelle, sous l'anathème de son père. Et cela le soir même du jour où on baptisait *La Loupiote*.

Elle se réfugie chez Cernay, mais celui-ci la fait chasser par son valet, le perfide Maxime. Si bien que « la Sauterelle » devient la compagne d'un mauvais gars de la barrière, Charlot, qu'elle suit dans sa vie de débauche. Le père Ballot la surprend à *l'Abbaye de Thélème*, veut la reprendre. Une lutte s'engage au cours de laquelle le vieux lutteur écrase, contre un mur un ami de Charlot. L'ex-tambour aux zouaves, désespéré d'abandonner la petite gosse qu'il aime à la folie, s'entend condamner par un tribunal sans pitié, à 10 ans de réclusion pour meurtre.

Or, l'infortunée cousine de Jacques a appris la disparition de sa fille et Maxime tente de la faire chanter. Pour se procurer les cinquante mille francs qu'on lui demande, elle se trahit et son mari n'a pas de peine à lui arracher l'aveu de sa

faute. Tant d'émotions ont brisé cette pauvre âme et elle meurt en demandant à son mari d'épargner l'enfant.

Cinq ans se sont passés. La mère Ballot qui, à l'emprisonnement du lutteur, a vendu la baraque, traîne sur les routes son alcoolisme méprisable et son souffre-douleur, la petite « Loupiote » que papa Ballot a recueillie. Celle-ci commence à danser gentiment. C'est là que Ballot les retrouve. Il a été libéré avant terme et va se remettre vaillamment au travail pour donner à sa Loupiote un peu de bien-être.

Or, après bien des événements, la Loupiote qui s'est endormie, ce soir-là, sa poupée dans les bras, se réveille en entendant un bruit de voix dans la chambre voisine. Elle écoute et surprend une conversation dans laquelle des bandits se proposent d'aller tuer pour le dévaliser M. Valcour, villa des Roses, à Saint-Germain. La petite inscrit, machinalement l'adresse qu'elle entend sur son cahier d'école. Malheureusement elle fait du bruit, et les misérables enfoncent la porte de la chambre des Ballot et emportent l'enfant pour qu'elle ne parle pas.

Ballot, qui a réveillonné longuement, est subitement dégrisé par la disparition de sa « Loupiote ». Il court à Saint-Germain, à l'adresse tracée par la petite main inhabile, assez tôt pour dégager M. Valcour que Maxime et Charlot allaient assassiner. Maxime s'enfuit. Mais Charlot interrogé sans douceur, doit avouer que la « Loupiote » est chez Jacques Cernay. Ballot s'y rue, trop tard pour empêcher le lâche Maxime de tuer Jacques Cernay. Celui-ci meurt en demandant le pardon de Valcour et en lui confiant la « Loupiote » qu'il lui dit être la fille de sa femme.

Or, et c'est bien là une des preuves les plus certaines de la véracité de cette affirmation de Capus « Tout s'arrange ». Les personnages sympathiques de ce roman vont enfin connaître un bonheur durement gagné. « La Sauterelle » malade, se rétablit promptement, dès que son père lui a pardonné. Elle épousera « Papillon », un forain au grand cœur, qui l'aime malgré ses deux fugues successives. M. Valcour fait « La Loupiote », son unique héritière, et engage le père Ballot comme intendant.

* * *

Ce film à épisodes, on le voit, est si mouvementé, qu'il ne laisse pas au spectateur le temps de s'ennuyer une seconde. Tout y est habilement dosé pour la satisfaction du public populaire. Les larmes, le rire, l'émotion pathétique, l'amour, les couteaux tirés au clair de lune, le luxe et la misère, tout ce qui, depuis un demi-siècle a, dans la lutte du bien contre le mal, toujours séduit la foule.

Une mise en scène vivante, ingénieuse ; une photographie impeccable, une interprétation qui comprend les noms de MM. José Davert, Lucien Dalsace, Appollon, Poggi, Malos et Mme Carlotta Conti, classent ce film parmi les meilleurs films populaires.

Mais il faut mettre hors de pair la petite Régine Dumien, si touchante, si pathétique et si douloureusement enfantine, et Mlle Doudjam : une grâce sûre d'elle, avec pourtant je ne sais quoi d'inexprimé dans le regard, un visage incomparablement charmant, ne tarderont pas à classer cette jeune comédienne au premier plan de nos étoiles cinématographiques.

Marcel Achard.



SUR L'ÉCRAN

AVIS

Nos lecteurs sont instamment priés, lorsqu'ils nous écrivent une lettre nécessitant une réponse ou une transmission, de vouloir bien joindre un timbre à o.25. Nous les avisons, en même temps, que nous ne faisons aucun envoi contre remboursement et que toutes les commandes d'abonnement, de volumes ou de publicité, doivent être accompagnées de leur montant. Il nous est matériellement impossible, au taux actuel des marchandises, de procéder autrement.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Tous les changements d'adresse doivent être accompagnés de **0 fr. 75** en timbres pour frais de réimpression de nouvelles bandes.

Remerciements.

MM. Leo Berryer, à Paris; Maurice Lecardeur, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Le commandant Olivier, à Vincennes (Seine); Pierre Lecoq, à Bayeux (Calvados) sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. André Bruitte, à Calais (Pas-de-Calais); G. Roche, à Paris; Crété, à Igny-le-Jard (Marne); le directeur de « Union Ciné-Théâtre d'Orient, à Constantinople (Turquie), sont effectués.

MM. Charles Deloncle, à Paris; Venet, à Provins (Seine-et-Marne); Jean Pellison, à Paris sont inscrits au service du *Courrier*.

D. F. P.

Les automobiles Doriot Flandrin-Parant sont les meilleures.

Demandez le catalogue aux usines Doriot-Flandrin-Parant, 167-169, boulevard Saint-Denis, Courbevoie (Seine), en vous recommandant du *Courrier*.

La Maison du Mystère.

Le véritable triomphe remporté par *La Maison du Mystère* lors de sa présentation spéciale, la semaine passée, a été tel que, sur la demande de MM. les Directeurs, une nouvelle présentation en sera faite le lundi 20 novembre, à la Mutualité, à 2 heures.

Ce grand film français réalisé par la firme « Albatros », et qu'édite « l'Eclipse », s'affirme comme le plus grand succès de l'année.

Le Dîner de "l'Atlantide".

Le Dîner de *l'Atlantide* aura lieu à l'Abbaye de Thélème, mardi prochain 21 novembre, à 20 heures.

Un certain nombre de personnalités de l'industrie du film ont été conviées par M. Louis Aubert à cette petite fête intime. Ils ne manqueront pas d'y assister.

L'Ile de la Mort.

Ce film a été présenté aux acheteurs pour l'étranger par MM. Donatien et René Fernand, mardi 14 novembre, à l'Artistic-Cinéma.

Un accident.

M. Charles Deloncle, sénateur de la Seine, président de la Commission interparlementaire du Cinéma, a été voici quelques jours, victime d'un grave accident d'automobile. Les dernières nouvelles que nous recevons de la santé de M. Charles Deloncle sont satisfaisantes.

Le *Courrier* envoie à M. Charles Deloncle, grand ami et défenseur de notre art, ses souhaits de prompt rétablissement.

Concerts Pasdeloup.

Théâtre des Champs-Elysées. — Concert des Samedi 18 et dimanche 19 novembre, à 3 heures.

Avec le concours de M. Brailowski, pianiste, et de M. Gabriel Bouillon, violoniste.

1) Weber. — *Ouverture du Freyschütz.*

2) Mozart. — *Les Petits Riens.*

3) F. Le Borne. — *Symphonie-Concerto*, pour piano, violon et orchestre : MM. Brailowski et Gabriel Bouillon.

Entr'acte

4) Liszt. — *Danse Macabre*, pour piano et orchestre : M. Brailowski.

5) Debussy. — *Prélude à l'après-midi d'un Faune.*

6) Berlioz. — *La Damnation de Faust* (*Fragments symphoniques de*)

Piano Pleyel.

Les concerts seront dirigés par Rhené-Baton, et auront lieu au Théâtre des Champs-Elysées.

Les premières.

M. Georges Petit présentera, samedi 18 novembre 1922, à l'Artistic Cinéma, *Anne de Boleyn*.

L'Eternel silence.

A partir du vendredi 24 novembre, le célèbre film d'Herbert Ponting : *L'Eternel silence* (nouvelle version cinématographique de l'expédition Scott au Pôle Sud, Victor Marcel Productions) sera donné en exclusivité à la salle Marivaux.

La présentation spéciale de ce film aura lieu également à la salle Marivaux, le mercredi 29 novembre, à 10 heures du matin.

Une répétition privée, exclusivement réservée à MM. les Membres de la Presse Corporative et Quotidienne (critiques et courriéristes) sera donnée dans la même salle, le mercredi 22 novembre, à 10 heures du matin.

Le groupe interparlementaire.

Le groupe interparlementaire de la défense du Cinéma s'est réuni mardi 14 novembre, à 14 h. 30, local du 9e bureau de la Chambre des députés, sous la présidence de M. Charles Deloncle, sénateur.

Propagande économique par le film.

Les revues étrangères du mois d'octobre signalent l'importance des films industriels pour la propagande économique. Ce moyen est très répandu, tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis; ainsi à Washington, au Ministère du Commerce, et à Berlin, au Wirtschaftsdienst, on s'occupe spécialement de la diffusion de ces films établis par les maisons industrielles, tant à l'intérieur du pays, qu'à l'étranger.

Il y aurait intérêt à ce que cette méthode efficace fut employée par les maisons françaises, et cette propagande donnerait sans doute d'excellents résultats. Les films établis pourraient être projetés aux diverses foires et expositions nationales ou internationales.

(*Communiqué de l'Office National du Commerce extérieur.*)

Une exclamation énergique.

On sait avec quel souci artistique M. Léon Poirier règle tous les détails de chaque scène de ses films.

L'autre jour, il faisait répéter la scène du tribunal criminel où se décida le sort de Lesurques accusé de l'assassinat du *Courrier de Lyon*. On en était au moment tragique où l'arrêt vient d'être lu publiquement et où la maîtresse de l'un des accusés se précipite à la barre en criant que Lesurques est innocent. Mais le président répond qu'il est trop tard « et que la loi ne permet pas de rouvrir les débats ». Ce sont alors des cris et des protestations violentes dans le public.

M. Poirier voulant que la scène fut très animée, dit alors à l'artiste qui interprétait le rôle du président : « Au signal, vous vous lèverez et vous imposerez silence à l'auditoire ». On se mit à tourner. « A vous, cria M. Poirier ». Brusquement, l'artiste se leva et dressant sa face terrible au-dessus de la foule tumultueuse, il s'écria d'une voix de stentor, en tapant sur la table. « Silence! Silence! N... de D...! »

Ce fut un éclat de rire général. Léon Poirier, désarmé par tant d'ardeur, expliqua au président interloqué que ce ne devait pas être.

La Taxe.

La Cour d'appel de Montpellier vient de condamner M. Viennet, directeur d'un grand café de Béziers, à deux amendes de 100 francs chacune avec sursis et quintuple droit pour avoir organisé dans son établissement des concerts purement instrumentaux. M. Viennet s'était refusé à payer la taxe et n'avait pas fait de déclaration d'ouverture de spectacle.

Comme les premiers juges, la Cour a estimé que la régie était en droit de réclamer le paiement de la taxe, puisque le prix des consommations était majoré de 10 à 25 centimes.

L'affaire va être portée devant la Cour de cassation.

Les Figurants...

Le régisseur général du studio Gaumont avait besoin, dernièrement, pour une figuration, d'un mendiant. Pour satisfaire les exigences du metteur en scène, il pensa qu'un mendiant professionnel ferait mieux l'affaire qu'un figurant quelconque.

Il avisa donc, sur un pont, un vieux mendiant loqueteux et commença par lui donner 50 centimes, que l'autre accepta avec force remerciements. Eh! l'homme! lui dit-il, venez donc demain, au studio Gaumont, pour figurer dans une scène... rien de spé-

cial à faire... vous ferez exactement ce que vous faites ici.

« Entendu », répondit l'autre... Mais je vous préviens, ce sera 100 francs pour la journée, et 50 francs pour la demi-journée!...

Le régisseur, abasourdi, n'eut pas la force de répondre.

La Bouquetière des Innocents.

C'est dans le délicieux cadre qu'est la cour du Musée de Cluny que M. Jacques Robert tournait, il y a quelques jour, des scènes importantes de la *Bouquetière des Innocents*, pour la Maison Gaumont.

Là était amassée une importante figuration composée de gardes suisses et de gentilshommes de la Cour de Henri IV. A onze heures et demie à la sortie des écoles du quartier latin, les étudiants, curieux de voir tous ces personnages en costumes envahirent en chahutant le « champ d'opération » en l'occurrence la cour de l'Hôtel de Cluny. Dès qu'ils aperçurent Mme Claude Mérelle, les sympathiques manifestants lui firent un beau chahut d'honneur! Hélas! ce n'était pas dans le goût de l'époque, tous ces costumes modernes... et le travail du metteur en scène et des artistes était entravé.

C'est alors que M. Jacques Robert commanda le rassemblement de tous les gardes-suisses qui, sur son ordre, la hallebarde en avant, s'élancèrent sur les curieux et les refoulèrent. Il n'y eut naturellement ni morts ni blessés, et tout se termina par un éclat de rire. Les portes furent fermées, et l'on put tourner avec Mme Claude Mérelle, MM. Guilhènes, Vouthier, Mailly, Missirio, de Kerdec, l'envahissement de l'Hôtel du maréchal d'Ancre, par le peuple de Paris.

Ausonia.

Les Cinématographes F. Méric, présenteront Lundi 27 courant, au Palais de la Mutualité, le dernier film que le sympathique athlète mondain Ausonia vient de tourner, *Le Navire des Milliards*, nouvelles aventures sensationnelles d'Atlas en 6 parties, également le comique américain *L'Enlèvement de Tatouille*.

Au C. A. S. A.

Le Comité du C. A. S. A. a donné son 47e dîner hebdomadaire, mardi 14 novembre, à 8 heures précises, au Restaurant du Couscouss, 14, boulevard de la Madeleine.

Le dîner a eu lieu sous le marrainage de Mme Emmy Lynn et le parrainage de M. Jean-José Frappa, directeur du *Monde Illustré*, rédacteur en chef de *Comœdia*.

A l'issue du dîner, des entrées de faveur ont été offertes aux amis du Septième Art pour la première séance du Salon annuel du Cinéma qui a eu lieu le 15 novembre au Salon d'Automne.

PETITES NOUVELLES

M. D. Kirsanoff vient de terminer son film *L'Ironie*, pour les films Kaminsky et Cie, la principale interprête est Mlle Nadia Sibipskaya.

L'Opérateur.

BIBLIOGRAPHIE

Ciné... L'ouvrage de Maurice Widy constitue le parfait *vade mecum* de l'apprenti cinégraphiste. Tout ce qui est inconnu au public, tout ce qui l'intrigue, tout ce qui le passionne est dévoilé et décrit succinctement et de manière parfaite. Pour tous ceux qui rêvent de devenir scénariste, metteur en scène, opérateur de prise de vues, stars, *Ciné* sera le point de départ.

En lisant *Ciné*, vous parcourez les grands studios d'outre Atlantique, vous pénétrez dans les loges des grandes vedettes de l'écran, vous percez les mystères de la mise en scène.

Le volume, abondamment illustré, fait partie de la Bibliothèque des sciences cinégraphiques de la maison d'édition A. Bieleveld, 66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, à Bruxelles. Il est vendu 5 francs dans toutes les librairies.

Le " Courrier " Financier

A la veille de la liquidation, le marché conserve toute sa fermeté et c'est à peine si les cascades répétées des changes provoquent quelque indécision. La coulisse est naturellement plus sensible et suit, dans ses alternatives de hausse et de baisse, les cours de la livre et du dollar.

Les transactions ont cependant légèrement diminué d'intensité depuis deux ou trois séances. La clientèle, plus circonspecte maintenant — les épreuves de ces deux dernières années ont enfin porté leurs fruits — ne s'engage plus qu'avec modération et procède à un choix, peut-être pas toujours très judicieux, d'ailleurs, avant d'acheter telle ou telle valeur susceptible de monter. Et puis la situation politique extérieure vient rafraîchir les plus optimistes. La spéculation, à l'approche de la Conférence de Lausanne, se souvient de celles de Cannes, de Gênes ou d'ailleurs, qui toutes ont été désastreuses pour la Bourse. Seulement il ne faut rien exagérer, et, pour notre part, nous pensons que cette ultime Conférence des Alliés doit enfin apporter cette paix tant désirée par tous. Certes, la prudence s'impose encore, mais nombre d'indications de hausse apparaissent : la fermeté des banques françaises, pour ne citer que celles-là.

RAYMOND BOULIÈRE..

Achats et ventes de Cinémas

Suivant acte reçu par Mes Moyne et Chavane, notaires à Paris, le sept novembre mil neuf cent vingt-deux.

M. Léon Comte, propriétaire et directeur d'attractions, demeurant à Paris, 35, rue de la Gaîté.

A vendu :

A la Société en commandite simple, ayant pour dénomination : « Exploitation des Cinémas Weil et Cie », dont le siège est à Paris, 60, rue Domrémy.

Un fonds de Commerce d'Établissement cinématographique, connu sous le nom de « Clisson Palace », dénommé autrefois « Cinéma National », exploité à Paris, 61, rue de Clisson, et comprenant :

1° La clientèle et l'achalandage ;

2° L'enseigne et le nom commercial sous lequel il est connu : « Clisson Palace » ;

3° Le droit aux baux et cessions de baux des locaux où s'exploite ledit fonds de commerce ;

4° Et le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation.

(P. A. 10 Novembre 1922).

Suivant acte sous signatures privées, en date à Paris, du trois novembre mil neuf cent vingt-deux.

M. Maurice-Albert Lecomte et Mme Suzanne-Camille-Eugénie Protte, son épouse de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Saint-Mandé (Seine), rue de la République, n° 29.

Ont vendu à M. Auguste-Alphonse Rousseau et Mme Marguerite Vandenbroucke, son épouse de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble à Alfortville (Seine), rue de Villeneuve, n° 8.

Le fonds de commerce de cinématographe dénommé : Artistic-Cinéma-Myrrha, sis à Paris, rue Myrrha, n° 36.

Et leur ont cédé le droit au bail des lieux.

(P. A. 8 Novembre 1922).

Convocations d'Assemblées générales

MM. les actionnaires de la Société anonyme du Théâtre Montmartre, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, le samedi 2 décembre 1922, à 15 heures, au siège social, place Dancourt, Paris.

(P. A., 10 Novembre 1922).

MM. les actionnaires de la Société Française des Théâtres Electriques, Société Anonyme au capital de 1.000.000, sont convoqués à Paris, 101, rue Richelieu, pour le lundi 27 Novembre 1922, à 14 heures, en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : emprunt hypothécaire, autorisations au Conseil d'administration à cet effet.

(P. A., 10 Novembre 1922).

MM. les actionnaires de la Société Anonyme des Établissements Demaria-Lapierre, au capital de 1.100.000 francs, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, pour le mercredi 29 novembre 1922, au siège social, 14 heures 30.

Ordre du jour :

Rapport du Conseil d'administration ;

Rapport des commissaires des comptes ;

Approbation, s'il y a lieu, du bilan et des comptes ;

Nomination d'un ou plusieurs commissaires des comptes ;

Autorisation à donner à divers administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Les titres ou leurs récipissés de dépôt en banque, doivent être déposés huit jours au moins, avant l'assemblée au siège social.

(P. A., 10 Novembre 1922).

Clôtures pour insuffisance d'actif

Jugements du 29 septembre 1922

prononçant pour cause d'insuffisance d'actif, conformément à l'article 527 du Code de Commerce, la clôture des opérations des faillites ci-après nommées.

La Comédie des Champs-Elysées, Société anonyme en liquidation, au capital de 275.000 francs, dont le siège était à Paris, 15, avenue Montaigne. (Ne 27016 du greffe).

(P. A., 27 octobre 1922).

Liquidations Judiciaires (Loi du 4 Mars 1889)

Vérifications et affirmations (clôture du procès-verbal)

Sont invités une dernière fois à se rendre au Tribunal de Commerce, salle des assemblées de créanciers, aux jours et heures indiqués ci-après, pour, sous la présidence de M. le Juge-Commissaire, procéder à la vérification et à l'affirmation de leurs créances. MM. les créanciers des ci-après nommés :

Société Générale d'Exploitation de Théâtres et de Concerts. Société anonyme au capital de 2.750.000 fr., avec siège social à Paris, 8, rue Faubourg-Montmartre. Le 15 novembre 1922 à 15 heures. (N° 2.347 du greffe).

NOTA. — Il est indispensable que les créanciers remettent dans le plus bref délai et avant le jour de l'assemblée, leurs titres accompagnés d'un bordereau indiquant la cause et le montant de leurs créances, soit au greffe, bureau n° 8, soit entre les mains du liquidateur.

Constitutions de Sociétés

Suivant acte en date du 13 octobre, MM. Brasier, Pitiot et Négrier ont fondé une Société anonyme. Objet : Studio cinématographique. Adresse : 4, rue de Puteaux. Capital : 180.000 francs.

(P. A. 30 Octobre 1922).

La Société anonyme des Films en couleurs Gorsky vient d'être fondée au capital de 100.000 francs, divisé en 200 actions de 500 francs chacune. Siège social, 4, rue d'Aguesseau, Paris. *Objet* :

L'art, le commerce et l'industrie cinématographiques, photographiques et chromolithographiques dans toutes leurs branches, ainsi que toutes opérations connexes et accessoires.

La Société peut faire toutes acquisitions, négociations, ventes, échanges, représentations, constructions, installations de toutes usines, exploitations, locations, sous-locations, demandes de concession;

L'achat, la cession, la rétrocession, l'exploitation, la vente, la concession, l'étude et l'obtention de tous brevets, procédés et secrets de fabrique, marques ou systèmes concernant les objets ci-dessus relatés;

La Société peut s'intéresser directement ou indirectement par tous moyens dans toutes entreprises, Sociétés et opérations par voie de participation, de constitution de Sociétés nouvelles françaises ou étrangères, d'études, d'apports, de fusion, de commandite, de prêts, d'avances ou autrement;

Et généralement toutes opérations, affaires ou entreprises financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, généralement quelconques, et plus particulièrement celles se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus relatés ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son industrie et son commerce, et ce, tant en France qu'aux Colonies, pays de protectorat et à l'étranger.

. . . .

La Société prend la dénomination de : Société anonyme des Films en couleurs Gorsky.

. . . .

Déclaration de souscription et de versement

Aux termes d'un acte reçu par Me Durant des Aulnois, notaire à Paris, le 19 octobre 1922, M. Gabriel Trarieux, demeurant à Paris, 4, rue d'Aguesseau; M. André Legrand, demeurant à Paris, 4, rue d'Aguesseau et M. Jean Pellisson, demeurant à Paris, 46, boulevard Flandrin, fondateurs, ont déclaré que les deux cents actions de cinq cents francs chacune, formant le capital social, qui étaient à souscrire en numéraire, ont été souscrites par huit personnes, et qu'il a été versé par chaque souscripteur une somme égale au quart du montant des actions par eux souscrites, soit au total une somme de vingt-cinq mille francs.

. . . .

Première résolution

L'assemblée générale, après vérification, reconnaît la sincérité de la déclaration de souscription et de versements faite par les fondateurs : M. Gabriel Trarieux, M. André Legrand et M. Jean Pellisson, suivant acte reçu par Me Durant des Aulnois, notaire à Paris, le 19 octobre 1922, constatant que les deux cents actions ont été intégralement souscrites, et qu'il a été versé une somme égale à 25 0/0 du montant desdites actions, soit vingt-cinq mille francs, chez M. S.-G. Archibald, avocat, 82, boulevard Haussmann, Paris. A l'appui de la déclaration est restée annexée une liste des souscripteurs desdites actions avec l'état des versements effectués par chacun d'eux.

. . . .

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme premiers administrateurs pour six années qui prendront fin lors de l'assemblée générale de 1928 :

1° M. Gabriel Trarieux, 4, rue d'Aguesseau, Paris;
2° M. André Legrand, 4, rue d'Aguesseau, Paris;
3° M. Jean Pellisson, 46, boulevard Flandrin, Paris.

. . . .

P. A., 31 octobre 1922.

Répertoire Cinématographique

Adresses Industrielles

Accessoires et Matériel Divers

Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils Cinématographiques

Continsouza, 403, rue des Pyrénées, Paris.
Debrie, 111, rue Saint-Maur, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Rombouts frères (Ernemann), 16, rue Chauveau-Lagarde, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.

Appareils Photographiques

J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.

Appareils de Prise de Vues

A. Debrie (Le Parvo), 111, rue St-Maur, Paris.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.

Appareillage Électrique

Etablissements Ch Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.

Éditeurs de Films Français

Azur (Société Cinématographique), 19, rue Bargue, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
L'Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Monat-Film, 42, rue Le Peletier, Paris.
Pathé-Consortium, 30, r. des Vignerons, Vincennes (Seine).
Phocéa-Film, 8, rue de la Michodière, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue Saint-Roch, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.

Fauteuils et Strapontins

Baüls, Place de la Mairie, Alais (Gard).

Importateurs-Exportateurs de Films

Sté S.A.F.F.I., 125, rue Montmartre, Paris. Tél. : Central 69-71.

Lampes à Incandescence

Etablissements Union (Pierre Lemonnier), 6, rue du Conservatoire, Paris.
Société des Appareils Cinématographiques "Phébus", 41 *bis* et 43, rue Ferrari, Marseille.
Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél. : Gobelins 57-86.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Lampes pour Studios

Lampes Jupiter Th. Hemès, 8, rue de Bellefond, Paris-9e.

Location de Postes complets

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Gaumont (Ciné-Matériel), 35, rue des Alouettes, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.
Robert Juliat, 24, rue de Trévise, Paris.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris.

Loueurs de Films

Ciné-Location Eclipse, 94, rue Saint-Lazare, Paris.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris.
Cinémas Harry, 158 *ter*, rue du Temple, Paris.
E. de Thoran, 15, boul. des Batignolles, Paris.
Foucher et Joannot, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Films Erka, 38 *bis*, avenue de la République, Paris.
G. Petit, 35, rue de Trévise, Paris.
L. Aubert, 124, avenue de la République, Paris.
Paramount, 63, avenue des Champs-Elysées, Paris.
Pathé-Consortium, 67, rue du faubourg Saint-Martin, Paris.
Phocéa-Location, 8, rue de la Michodière, Paris.
Select-Distribution, 8, avenue de Clichy, Paris.
Union-Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris.
United-Artists, 21, rue du faubourg du Temple, Paris.
Compagnie Française des Films Artistiques-Jupiter, 36, Avenue Hoche, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.

Objectifs

Faliez, Auffreville, par Mantes (S-et-O).
Hermagis, 29, rue du Louvre, Paris.

Orgues

Pellicules

Agfa, 95, rue du faubourg Saint-Honoré, Paris.
Kodak, 17, rue François Ier, Paris.
Pathé, rue des Vignerons, Vincennes (Seine).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.

Poste Oxy-Acétylénique

Carburox, 66, rue Claude-Vellefaux, Paris.
Docks Artistiques, 69, faubourg Saint-Martin.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Réparations d'appareils

Félix Liardet, 17, rue des Messageries, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Tickets à souches

Docks Artistiques, 69, Faubourg Saint-Martin, Paris.
Lardillier Gaston, 187, rue du Temple.

Secours contre l'Incendie

Travaux Cinématographiques à façon

Cinédition. Laboratoires Renaud, 86, rue de Bondy, Paris.

Ventes et Achats de Cinémas

Bourgoin (fondée en 1866), 6, bd St-Denis, Paris.

Ventilateurs

Etablissements Ch. Fort, Ingénieur-Electricien, Bureaux et Ateliers : 18, rue Gabrielle, Gentilly (Seine). Tél.: Gobelins 57-86.

Adresses Professionnelles

Architectes Spécialistes

Eugène Vergnes, 6, carrefour de l'Odéon, Paris.

Metteurs en Scène

Henri Etiévant, 13, boulevard Voltaire, Paris.
Liabel, 130 bis, boulevard de Clichy, Paris.
Louis Feuillade, villa Blandine, 33, boulevard de Cimiez, Nice.
René d'Auchy, 55, rue du Rocher, Paris.

Opérateurs de prise de vues

Malizia Ugo, 19, rue Vauquelin, Paris (5e).

Artistes

Mlle Rachel Devirys (coquette, aventurière), 6, av. Lamarck, Paris.

Régisseurs

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 325, rue Saint-Martin, Paris.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue Saint-Martin, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 325, rue Saint-Martin, Paris.

Les Avant-Premières

Présentations du lundi 13 novembre 1922

Cinématographes Phocéa

Dix minutes au Music-Hall, Magazine n° 37

Revue qui ne manque pas d'intérêt: quelques attractions étant bien présentées.

La Piste de l'Épervier (film américain).

Projection des derniers épisodes de ce ciné-roman.

Ziska, la danseuse espionne (film français).

Le compte rendu détaillé de ce film, très applaudi lors de sa présentation, se trouve dans la rubrique *Les Beaux Films* de ce numéro du *Courrier*.

Fox-Film Location

Le Molosse (film américain).

Une comédie dramatique interprétée par William Farnum. Les aventures y sont nombreuses, intéressantes, et leur héros est un artiste de valeur: c'est donc un film qui plaira.

Pour son gosse (film américain).

Nouvelle projection de ce film dont les qualités sont nombreuses.

Films Vitagraph

Zigoto fiancé (film américain).

Zigoto est amusant au possible : c'est un comique dont le succès ne diminue pas.

L'Amour rouge.

C'est un bon film dramatique dont quelques scènes, particulièrement bien montées, assureront le succès. L'adaptation de la nouvelle de Théophile Gautier a été faite avec soin.

Présentation du Mardi 14 Novembre 1922

Agence Générale Cinématographique

Ancone.

Documentaire de quelque intérêt.

C'est le printemps (film italien).

Scène comique qui ne l'est guère.

Le Papillon meurtri (film américain).

Cette comédie dramatique se suit avec plaisir; l'action est située avec goût, l'interprétation intéressante, l'ensemble soigné.

General Film Office

In' ch' Allah.

L'action de ce film est submergée par son cadre.

Nous en plaindrons-nous?

Si rarement nous est donné le plaisir de visionner de belles photos du Maroc qu'il faut apprécier de le goûter dans *In' ch' Allah*.

Un artiste est vraiment digne du cadre : M. Brahim el Hadjeb et l'ensemble de l'interprétation est intéressant.

Select-Distribution

Hérédité.

Un film qui ne manque pas de qualités.

Howard Hikmann en est la vedette : son interprétation mérite l'attention.

Comptoir Ciné-Location-Gaumont

Rabat.

Documentation, belle photo, sites pittoresques.

Tu vas fort!!! (film américain).

Comédie comique, « salade américaine ».

La Maison du Souvenir.

Quelques scènes émouvantes dans ce film qui est bien joué.

Quelques clous dits « sensationnels » tel un sauvetage au milieu d'un incendie, seront loin de nuire à son succès.

La Nef (film italien).

Rappelons le succès de ce film dont la mise en scène grandiose mérite les plus grands éloges.

Pathé-Consortium-Cinéma

Cette firme a présenté entre autres deux très bons films.

Tout d'abord *Le Crime de Monique*, d'après Guy de Téramond.

L'adaptation et la mise en scène sont de M. Robert Péguy.

Parmi les interprètes se sont fait très remarquer, tout d'abord : Jean Toulout ainsi que Mme Yvette Andreyor et M. Lucien Dalsace.

Ce film a beaucoup plu.

Ensuite *L'Atre* d'après un scénario d'Alexandre Arnoux.

La mise en scène est l'œuvre de Robert Boudrioz qui obtint un si grand succès avec *Tempêtes*. MM. Charles Vanel, Jacques de Féraudy et Mlle Renée Tandil sont les principaux interprètes de cette comédie dramatique parfaitement réalisée.

Ces deux films, très applaudis, sont des films français.

Universal Film Mfg Co

Un Knock-Out (film américain)

C'est tout à fait drôle : voilà du bon comique.

Une Femme (film américain).

Comédie dramatique bien cadrée et bien jouée.

Une importante scène fort émouvante, — une course folle sur un torrent —, rappelle celle, si dramatique, de *Way Down East*, sur les glaces.

Ce film aura un vif succès certainement.

Société Cinématographique des Films Acta.

Calomniée.

Mise en scène de T. Ince, interprétation de Dorothy Dalton.

Ensemble intéressant.

Cinématographes Harry

Présentations du Lundi 13 Novembre 1922, au Cinéma Max Linder.

Le Vieux Paris (film français).

Il y a quelques mois les Cinématographes Harry présentèrent une comédie dramatique qui eut un grand succès.

Une des scènes les plus intéressantes de ce film se passait sur la plateforme d'une des tours de Notre-Dame de Paris.

Une prise de vue intelligente et artistique coupait cette scène par quelques tableaux documentaires qui furent tout à fait du goût des spectateurs.

Aujourd'hui nous est présenté un documentaire complet

du vieux Paris dans lequel Notre-Dame tient une place prépondérante.

C'est une bande bien comparée, qui nous montre ce quartier, « ce cœur » de Paris, dans tous ses détails, bien choisis, bien classés.

Et l'on reste un peu étonné à la pensée que tant de joyaux, tant de beautés, de richesses, se trouvent réunis en ce petit ilot et ses alentours.

Nous sommes tellement habitués à eux que nous en oublions un peu la valeur et qu'il faut un documentaire comme celui-ci pour nous en faire bien souvenir et les apprécier comme ils le méritent.

En résumé, un bon documentaire qui aura du succès partout.

*
* *

Bobby et le régime sec (film américain).

Le régime sec — des statistiques nombreuses l'attestent — ne réussit pas du tout aux Américains; partant donc, il n'a aucun succès auprès d'eux, quoi qu'on dise.

A Paris, les chansonniers et les revuistes s'en sont emparés et ce leur fut prétexte à maints couplets satiriques.

En Amérique, le cinéma en a fait le sujet de plusieurs scènes comiques, dont *Bobby et le Régime sec* est certainement un des meilleurs. Elle est interprétée par Bobby Vernon. Ce nom dispense de relater le scénario, car nul amateur de cinéma n'ignore que Bobby, fiancé heureux d'une jeune fille charmante, est toujours la victime d'un rival dont il triomphe en dernier lieu pour son bonheur et celui du public. C'est un artiste sympathique dont le jeu agréable plait beaucoup et ses productions sont toujours suivies par un public sympathique.

*
* *

Squibs gagne la Coupe de Calcutta (film franco-britannique).

Il y a quelques mois, il fut fait beaucoup de bruit autour du nom d'une jeune dactylographe anglaise que les hasards d'une loterie — fort populaire en Angleterre — venait de faire plusieurs fois millionnaire.

Ce bonheur inattendu ne fut pas unique : une délicieuse petite marchande de fleurs de Piccadilly, bien connue du public français, vient de le connaître à son tour.

Nous savons que chaque année, à l'occasion du Derby d'Epsom, une loterie dite « of Calcutta Sweep », a lieu en Angleterre.

Cette loterie, dont les billets sont vendus dans le monde entier, se tire quelques jours avant la course.

A ce moment, on procède au tirage des chevaux engagés et chaque personne possédant l'un de ces chevaux gagne un prix ; celle qui détient le billet portant le nom du gagnant du Derby peut toucher une somme considérable.

Donc, depuis que notre petite marchande de fleurs de Piccadilly, Lily Hopkins, surnommée Squibs, s'est fiancée au policeman Charles Lee ; un grand changement s'est, par sa volonté, opéré dans la maison. Son père, de crainte d'être pincé par la police et de nuire à l'avenir de sa fille, a délaissé son commerce clandestin de boockmaker.

Quant à sa sœur Ivy, elle s'est mariée à un individu surnommé La Belette, dont les ressources proviennent d'opérations plutôt louches.

Toujours démuni d'argent depuis qu'il s'est « retiré des affaires », Sam Hopkins, se morfond chez lui, car Lily qui conduit la maison garde ses économies en prévision de son prochain mariage.

Pourtant, un jour que le policeman Lee vient chercher sa fiancée pour aller se promener. Lily, devant la triste mine de son père, lui remet vingt francs sur ses économies.

Quelle fortune !

Mais il y a une restriction : Sam Hopkins ne devra dépenser que cent sous et rendre la monnaie à Lily dès son retour.

Hélas! trois fois hélas, les cent sous permis se chiffrent par trois fois dépensés.

Avec ce qui reste, Hopkins achète un billet de La Calcutta Sweep et le remet à Lily afin d'éviter ses remontrances.

Mais c'est peine perdue et Lily veut l'obliger à reporter le billet ; mais, comme tout poivrot qui se respecte, il s'y refuse, et combien il a eu raison ! car le jour de la loterie il gagne le gros lot, c'est-à-dire plus de trois millions.

C'est alors la course à l'héritière, à la commanditaire ; par la poste lui parviennent les propositions les plus folles et les plus saugrenues.

Nouvelle riche, Lily n'oublie pas les malheureux de son quartier, et de grands projets naissent dans sa petite cervelle de parvenue un peu fantasque, un brin excentrique, mais dont le cœur ne change pas.

Nous avons l'occasion de nous en apercevoir au cours de nombreux événements amusants et pleins d'humour, parmi lesquels le mariage de Lily et de Charles Lee est certainement le plus heureux.

Et c'est alors le départ pour Paris que tous deux, en compagnie de Sam Hopkins, devenu gentleman, rêvent de visiter.

A Paris — ici se place une revue des plus beaux quartiers de la capitale — Lily retrouve sa sœur dans une situation bien pénible, juste au moment où son mari, traqué par la police, se suicide.

C'est le retour attristé en Angleterre.

Mais nous avons l'impression que l'infortunée Ivy verra sa douleur et ses remords s'apaiser grâce à l'affection des siens, et que le grand amour de Lily et de Lee est de ceux qui durent toute la vie.

Et comme dans toute cette aventure c'est cela qui importe le plus, tout le monde est content.

Cette comédie dramatique tournée, selon les besoins en Angleterre et en France, offre le grand avantage de ne pas choquer — par une reconstitution plus ou moins mal réussie de Paris — le public français, et de présenter pour lui, du fait des scènes situées à Paris — un attrait de plus.

C'est aussi un film bien joué : nous avons souvenir des excellents artistes — Miss Betty Balfour en tête — qui interprétèrent *La Petite Marchande de fleurs de Piccadilly*; nous les retrouvons tous dans la suite de son histoire, *Squibs gagne la Coupe de Calcutta*.

Chacun retrouve le succès qui lui fut alors fait; il en sera de même cette fois pour tout l'ensemble qui mérite bien de retenir l'attention du public, lequel fera certainement à ce film un accueil très favorable puisqu'il renferme tout ce qui est susceptible de lui plaire : un scénario intéressant et bien développé qu'interprètent des artistes de premier ordre.

DES ANGLES.

LES PRÉSENTATIONS

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Les Grandes Productions Cinématographiques

14 *bis*, avenue Rachel — Téléph. : Marcadet 04-68

Présentation du Lundi 20 Novembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

ROUDÈS. — *Le Lac d'argent*, de Gaston Roudès, avec Georges Melchior, Mmes Jalabert et Régine Bouet (nouvelle version)........ 1.600

G. P. C. — *Monsieur son Papa*, comédie vaudeville 925

KEYSTONE. — *Le Sultan de l'Amour*, comique.......... 600

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Lundi 20 Novembre, à 4 h. (rez-de-chaussée)

PHOCÉA. — *Les Mystères de Paris*, d'Eug. Sue, réalisation cinégraphique en 12 chapitres de Ch. Burguet.
11e chapitre : *Celle qui venge*........ 1.015
12e chapitre : *Son altesse, Fleur de Marie*........ 840

LAURÉA-PHOCÉA. — *L'Ampoule brisée*, grande scène dramatique, scénario de M. P. Barlatier, mis en scène par l'auteur........ 1.765

Palais de la Mutualite, 325, rue Saint-Martin

Société des Films "Eclipse"

94, rue Saint-Lazare — Tél. Louvre 32-79 et Central 27-44

Présentation du Lundi 20 Novembre, à 2 h. (1er étage)

FILM ALBATROS. — Les cinq premiers épisodes de *La Maison du mystère*, d'après le célèbre roman de Jules Mary, adapté et mis en scène par A. Volkoff et interprété par Mosjoukine, Ch. Vanel, Hélène Darby, Francine Mussey, etc........

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, 3, rue Caulaincourt

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes — Tél. Nord 51-13

Présentation du Mardi 21 Novembre 1922, à 14 h. 30

Livrable le 24 Novembre 1922

Gaumont-Actualités n° 47........ 200

Livrables le 12 Janvier 1923

SVENSKA-FILM. — Exclusivité Gaumont. — *Sur la Riviera*, plein air........ 200

GAUMONT. — *M. Lebidois, propriétaire*, comédie humoristique. Mise en scène de Pierre Colombier. 1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 24/30 .. 1.200
(Ce film ne sera pas présenté)

UNION-CINÉMATOGRAPHIQUE-ITALIENNE. — Contrôlé en France par Gaumont. — *Idylle tragique*, comédie dramatique tirée du roman de Paul Bourget. 1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24........

FIRST-NATIONAL. — Exclusivité Gaumont. — *Femme flétrie*, comédie dramatique interprétée par Norma Talmadge. 1 affiche 150/220, 1 affiche photo 90/130, 1 jeu de photos 18/24........

Aubert-Palace, 24, boulevard des Italiens.

Etablissements L. Aubert

124, Avenue de la République — Tél. Roquette 73-31 et 73-32

Présentation du Mardi 21 Novembre 1922, à 10 h. 20 du matin

AUBERT. — *Plages Normandes*, plein air........ 138

Billy manque de cran, comique. Affiches, photos........ 553

LŒW-METRO. — *La Princesse inconnue*, comédie dramatique interprétée par Nazimova. Affiche, photos. Env. 1.800

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin — Tél. Nord 68-58

Présentation du Mercredi 22 Novembre 1922, à 10 h. (1er étage)

Livrables le 12 Janvier 1923

FIRST-NATIONAL-PRODUCTION. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINEMA, éditeur. — Anita Stewart dans *Le Typhon jaune*, comédie dramatique en 5 parties........ 1.675

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Le Manoir hanté*, scène comique en 2 parties jouée par Harold Lloyd et l'Afrique........ 600

Livrable le 5 Janvier 1922

PATHE-CONSORTIUM-CINEMA. — *Pathé-Revue n° 1 1923*, documentaire. 1 Affiche Générale 120/160..... Environ 220

PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — *Pathé-Journal*, actualités mondiales. 1 affiche générale 120/160........

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Universal-Film

12, rue de la Tour des Dames

Présentation du Mercredi 22 Nov., à 2 h. 30 (rez-de-chaussée)

Le Docteur Jim, drame en 6 parties interprété par Frank Mayo........ 1.290

La plus belle conquête de l'Homme, comique en 2 parties interprété par Ducenie (l'etonnante jument)..... 590

Universal-Magazine n° 6, documentaire........ 213

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Compagnie Vitagraph

25, rue de l'Echiquier. — Tél. Louvre 43-07

Présentation du Mercredi 22 Nov., à 3 h. 20 (rez-de-chaussée)

VITAGRAPH. — *Combien vaut votre réputation*, comédie en 5 parties........ 1.450

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Films Cosmograph

7, rue du Faubourg-Montmartre.

Présentation du Mercredi 22 Nov., à 4 h. 45 (rez-de-Chaussée)

Nosferatu le Vampire, drame 1.900

Artistic-Cinéma, 61, rue de Douai

Films Erka

38 *bis*, avenue de la République — Tél. : Roquette 46-18 46-49 46-91

Présentation du Mercredi 22 Novembre 1922, à 2 h. 30

ERKA. — *Album documentaire Erka n° 25*, l'Industrie du verre 175

GOLDWYN. — *Un honnête Gentleman*, comédie avec Tom Moore et Hazel Daly. Affiches, photos, clichés. Env. 1.350

GOLDWYN. — *Le Tournant dangereux*, comédie dramatique avec Hélène Chadwick, Richard Dix. Affiches, photos, clichés .... Environ 1.400

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champ-Élysées

Présentation du Jeudi 23 Novembre 1922, à 10 h.

Livrables le 12 Janvier.

PARAMOUNT. — *La Poudre miraculeuse*, comédie gaie interprétée par Douglas Mac Lean. Affiches, photos... 1.300

PARAMOUNT. — *Romance d'autrefois*, comédie dramatique interprétée par Loïs Wilson, Conrad Nagel et Jack Holt. Affiches, photos.. 1.500

PARAMOUNT. — *Paramount-Magazine n° 65*, documentaire 150

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple — Tél Archives 12-54

Présentation du Samedi 25 Novembre 1922, à 10 h.

RADIA-FILM. — *Le Rhône de Seyssel à Lyon*, documentaire. 270

CHRISTIE-COMÉDIES-SPÉCIALS. — *Ménages modernes*, comique. 1 affiche, 1 série de photos..................... 530

SELECT-PICTURES. — *Les Prisonniers d'amour*, grande scène d'aventures policières en 5 actes, interprétée par Miss Martha Mansfield et Eugène O'Brien, 3 affiches, 1 série de photos.. 1.530

Artistic-Cinéma, 61, rue de Douai.

Établissements Giraud

14, Cité d'Antin — Téléph. : Trudaine 30-63

Présentation du Samedi 25 Novembre 1922, à 2 h. 45

FILMS-LEGRAND. — *Crainquebille*, film français d'après l'œuvre d'Anatole France, mise en scène par Jacques Feyder, interprété par Maurice de Féraudy, Marguerite Carré, Numès. 4 Affiches, photos ....

N. B. — Les bureaux des Établissements Giraud seront transférés à partir du 1er Décembre, 7, rue de Berry (8). Téléphone : Élysées 56-62.

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

FILMS en tous genres stock et exclusivité pour amateurs et professionnels. BAUDON ST-LO, 345, rue St-Martin. Tél. : Arch. 49-17. (45 à 4)

A VENDRE appareils syst, Pathé renforcé neuf à 600 fr. — HILBER, Cinématériel, 1, Vieux Marché aux Vins, 1 Strasbourg. (44 à...)

OCCASION A VENDRE : Un Interrupteur a couteau uni-polaire 50 Ampères et un bi-polaire 50 Ampères, Un Ampèremètre 15 Amp. S'adresser au *Courrier*. (32 à..)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS
N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....
FLEURET & LADOUCE
.... **à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)**
Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.
Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. (41 à ..)

OCCASION
APPAREIL PATHÉ - ENSEIGNEMENT
Complet avec deux résistances et six bobines de 400 mètres. Le tout en parfait état. Ecrire au *Courrier*. (20 à...)

FAUTEUILS, **Strapontins, Bancs, Chaises** DÉCORS POUR SCÈNE
Fabrication et prix défiant toute concurrence
DELAPORTE, Constructeur
21, Rue Chevreul, à PANTIN. (Seine)
Tram. : Bobigny-les-Halles et Bobigny-Opéra Arrêt : au Monument du Pré-Saint-Gervais. (4 à...)

MAISON P. BROCHERIOU
Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS
Ateliers et Remisages
89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR
Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres, cirques).
Fabrique de Fauteuils et Strapontins, Décors de Théâtre (neufs et occasion). Artistes Décorateurs attachés à la Maison.
Groupes Electrogènes, marque C. L., (les mieux compris pour le Cinéma) de 3 à 15 HP. Demandez Notice. Joindre Timbre. (14 à ..)

PRISE DE VUES. Grand choix d'appareils et accessoires pour amateurs et professionnels. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e. (28 à...)

NE TRAITEZ RIEN SANS PRENDRE VOS RENSEIGNEMENTS
SPÉCIALITÉS de SIÈGES à BASCULE
Prix défiant toute concurrence à qualité égale
SIÈGES à partir de 6 francs
CHAISES DE LOGE à partir de 22 francs
:: **GROUPES ELECTROGÈNES** ::
VENTE, ACHAT ET LOCATION
Georges MARZO
Maison fondée en 1860
39, Rue des Terres-au-Curé, 9, Villa Nieuport, PARIS (13e)
(5 à...)

GROUPES ÉLECTROGÈNES Aster 110 v. 140 amp. neufs, 6.000 fr. DAUWE, mécano, r. Arras, Nœux-les-Mines (P.-de-C.). (43 à 47)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

4 Cinés *très sérieux* de collègues à céder, 550 p. pr Paris et autre 900 p. Sud-Ouest, 1.200 p. Midi. 25 à 100.000 fr. cpt. Ag. s'abst. BREMONT, Limoges. Joindre timbre. (45-46-47-48)

A VENDRE : Etablissement comprenant : **Salle de Spectacle, Grand Café avec Belle Terrasse, Skating ou Dancing, Salle de Cercle, etc.,** seul daus sous-préfecture. Excellente affaire susceptible d'être encore améliorée. Ecrire au *Courrier*. (38 à...)

A VENDRE Exploitation Cinématographique comprenant : **Salle de Cinéma et de Théâtre, Salle de Bal, Salle de Conférences, Cercle, Salle de Café, etc...,** le tout sans concurrence petite ville du centre. Excellent rapport sans aléas. Ecrire : H. DUVAL au *Courrier*. Joindre timbre. (42 à...)

A VENDRE : **Cinéma 650 places, avec cour permettant agrandissement ou installation Bar, grande ville du Centre. Affaire à mettre au point.** Ecrire au *Courrier*. (38 à...)

24.000 fr. de rapport, absolument net et garanti par long contrat. Exploitation Cinématographique et immeuble à vendre. Ecrire H. LEROUGE au *Courrier*. Joindre timbre pr réponse. (42 à...)

Pour ACHETER ou VENDRE **CINÉMA** LYON, Banlieue, Province Adressez-vous à : M. BERTHOT 31, quai des Brotteaux, Lyon
(43 à...)

A VENDRE ou à LOUER, à 30 minutes de Paris, Cinéma Palace de 850 places avec scène et décors. Ecrire M. BERTHOLET, 281, rue Lecourbe. (46)

Etude de Me COROT, *Notaire, à Sens (Yonne)*
BEAU CINEMA **à SENS** à vendre par adjudication **à l'Etude**, le 11 décembre 1922, à 3 h. **Situation unique. Salle de Bal.** *Décoration luxueuse.* Installation neuve et moderne. *Faculté de traiter à l'amiable avant la vente.* S'adresser **au Notaire.** (46-47)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

ÉCOLE professionnelle des opérateurs cinématographistes de France. Cours de projection et de prise de vues. Tél. Nord 67-52. 66, rue de Bondy, Paris-10e.

PLACEMENT D'OPÉRATEUR, placement gratuit, charbon pour cinéma extra-lumineux, cours technique supérieur de projection. KINOGRAPH, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 7 h. (43 à 1)

DIRECTEURS
Le succès est à portée de votre main !
Notice gratis
G. GLORIA, 4, place Saint-François, Nice (46-47-48)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT
FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN !
Nous rendre visite c'est traiter avec nous
POURQUOI ?
Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, { *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés*
50 pour cent LES MOINS CHERS
Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*
— Nombreuses références —
FAUTEUILS depuis **6** francs **80** **STRAPONTINS** depuis **10** francs
NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs
DÉCORS DE SCÈNE EN TOUS GENRES
4, rue Traversière, à BILLANCOURT (Seine) Téléph. : *Auteuil 06-36*
Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'au Pont Billancourt. (46 à...)

Il n'est pas envoyé de numéros justificatifs pour les petites annonces.

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28-07

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, "Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library" (2020-2022)

